

États Financiers Consolidés

31 août 2026

Procédures d'audit en cours de finalisation





Sommaire

Compte de résultat consolidé	1
État du résultat global consolidé	1
Bilan consolidé	2
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	4
Annexe aux comptes consolidés	5

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	31 août 2025	31 août 2026
REVENU	4.3	1 084,6	1 145,1
Charges de personnel	4.4	(261,9)	(282,3)
Charges opérationnelles	4.5	(401,4)	(402,3)
EBITDA COURANT ⁽¹⁾		421,3	460,5
Dotations aux amortissements et dépréciations	4.6	(354,4)	(378,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		66,9	82,2
Autres produits opérationnels non courants	4.7	5,7	(5,8)
Autres charges opérationnelles non courantes	4.7	(3,1)	1,5
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		69,4	77,8
Coût de l'endettement financier		(53,7)	(58,2)
Autres produits financiers		10,2	21,8
Autres charges financières		(21,6)	(20,8)
RÉSULTAT FINANCIER	4.8	(65,1)	(57,2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		4,4	20,6
Impôt sur le résultat	4.9	(3,9)	(11,2)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		0,4	9,4
RÉSULTAT PAR ACTION			
Résultat de base par action ordinaire (en euros)		0,00	0,06
Résultat dilué par action (en euros)		0,00	0,06

(1) L'indicateur d'EBITDA courant défini en note 4.1 correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations, et autres produits et charges opérationnels non courants (note 4.7).

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	31 août 2025	31 août 2026
Réévaluation des instruments de couverture	4.19	(7,9)	3,1
Impôt sur les éléments recyclables		2,0	(0,8)
Écarts de conversion ⁽¹⁾		(10,6)	(0,5)
Éléments recyclables en résultat		(16,4)	1,7
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies		(0,3)	0,1
Impôt sur les éléments non recyclables		0,1	-
Éléments non recyclables en résultat		(0,2)	0,1
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		(16,6)	1,8
Résultat net consolidé		0,4	9,4
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		(16,2)	11,2

(1) La variation des écarts de conversion constatée dans les autres éléments du résultat net global de 2026 correspond à une perte latente de change de 0,5million d'euros pour la période close au 31 août 2026, reflétant principalement la dépréciation du dollar canadien et du dollar américain lors de la conversion en euros du bilan des filiales canadiennes et américaines libellé en devise locale.

Bilan consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	31 août 2025	31 août 2026
Goodwill	4.10	59,1	89,4
Autres immobilisations incorporelles	4.10	297,4	302,0
Immobilisations corporelles	4.11	993,3	1 071,1
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.23	134,9	129,5
Instruments financiers dérivés actifs non courants	4.18	2,5	4,4
Autres créances non courantes		22,4	19,6
Actifs financiers non courants	4.13	2,1	2,2
Impôts différés actifs	4.9	19,9	15,5
Total actif non courant		1 531,6	1 633,7
Clients	4.14	53,2	69,2
Autres créances et actifs courants	4.15	74,0	84,2
Actifs d'impôts courants		1,7	1,3
Instruments financiers dérivés actifs courants	4.19	0,0	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.17	41,9	55,3
Total actif courant		170,7	210,1
TOTAL ACTIF		1 702,3	1 843,8

(en millions d'euros)

	Notes	31 août 2025	31 août 2026
Capital social	4.16	151,7	153,5
Primes d'émission		102,6	129,1
Réserves et report à nouveau		(226,5)	(217,4)
Résultat net		0,4	9,4
Capitaux propres		28,2	74,6
Dettes financières non courantes	4.17	1 133,3	1 137,0
Dettes locatives non courantes	4.17	117,5	107,3
Instruments financiers dérivés passifs non courants		1,2	0,1
Autres passifs financiers non courants		12,9	15,8
Provisions non courantes	4.21	15,3	16,8
Impôts différés passifs	4.9	8,7	9,9
Autres passifs non courants	4.22	17,0	19,9
Total passif non courant		1 305,9	1 306,7
Dettes financières courantes	4.17	11,3	75,0
Dettes locatives courantes	4.17	33,4	37,0
Provisions courantes	4.21	14,4	8,2
Fournisseurs	4.22	116,5	118,6
Passifs d'impôts courants		13,1	10,6
Instruments financiers dérivés passifs	4.19	0,3	0,2
Autres passifs courants	4.22	179,2	213,0
Total passif courant		368,1	462,5
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 702,3	1 843,8

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion) ⁽²⁾	Capitaux propres
1^{ER} SEPTEMBRE 2025	151,7	102,6	(208,4)	(19,4)	1,8	28,2
Résultat net consolidé	-	-	9,4	-	-	9,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(0,5)	2,3	1,8
Résultat global	-	-	9,4	(0,5)	2,3	11,2
Paielements en actions et actionnariat salarié ⁽¹⁾	-	-	0,9	-	-	0,9
Élimination des actions propres	-	-	6,4	-	-	6,4
Variations de périmètre de la période ⁽³⁾	-	26,5	-	-	-	26,5
Autres variations	1,8	-	(0,5)	-	-	1,3
Transactions avec les actionnaires	1,8	26,5	6,8	-	-	35,1
31 AOÛT 2026	153,5	129,1	(192,2)	(19,9)	4,2	74,6

(1) Attribution gratuite d'actions et actionnariat salarié (cf. note 4.4).

(2) Impact des instruments financiers.

(3) Les variations de périmètre de la période concernent les acquisitions de SEALD, OVH LLM et Gladia.

(en millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion) ⁽²⁾	Capitaux propres
1^{ER} SEPTEMBRE 2024	190,5	418,3	(214,8)	(8,9)	7,9	393,0
Résultat net consolidé	-	-	0,4	-	-	0,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(10,6)	(6,1)	(16,6)
Résultat global	-	-	0,4	(10,6)	(6,1)	(16,2)
Paielements en actions et actionnariat salarié ⁽¹⁾	-	-	7,5	-	-	7,5
Élimination des actions propres	-	-	(1,6)	-	-	(1,6)
Offre publique de rachat d'actions ⁽³⁾	(38,9)	(315,7)	-	-	-	(354,6)
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les actionnaires	(38,9)	(315,7)	6,0	-	-	(348,6)
31 AOÛT 2025	151,7	102,6	(208,4)	(19,4)	1,8	28,2

(1) Attribution gratuite d'actions et actionnariat salarié (cf. note 4.4).

(2) Impact des instruments financiers.

(3) Les coûts de transaction liés à l'offre publique de rachat d'actions s'élèvent à (4,6) millions d'euros. Ils correspondent principalement aux honoraires de conseils et à la taxe sur les transactions financières.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	31 août 2025	31 août 2026
RÉSULTAT NET		0,4	9,4
AJUSTEMENT DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT NET :			
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.6	354,4	378,2
Variations des provisions		(1,6)	(6,3)
Plus ou moins-values de cessions d'actifs, mises au rebut et réévaluations		(3,4)	6,1
Charge liée aux attributions d'actions (hors charges sociales)	4.24	7,5	8,8
(Produit)/Charge d'impôt	4.9	3,9	11,2
Résultat financier (hors écarts de change réalisés)	4.8	60,5	60,0
Capacité d'autofinancement A		421,9	467,4
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	4.14-4.15	(10,7)	(65,4)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	4.22	11,7	80,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité B		1,0	15,1
Impôt versé	C	(3,8)	(8,5)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D = A + B + C		419,0	474,0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.10-4.11	(368,9)	(422,4)
Produits de cession d'immobilisations		7,5	-
Encaissements/(Décaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie		(0,0)	(0,3)
Encaissements/(décaissements) liés aux prêts et avances consentis		(0,3)	(5,2)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement E		(361,8)	(427,9)
Rachat d'actions propres		(356,1)	(8,3)
Augmentation de capital		-	-
Augmentation des dettes financières	4.17	1 396,3	88,8
Remboursement des dettes financières	4.17	(1 014,0)	(23,0)
Remboursement des dettes locatives		(43,2)	(39,3)
Intérêts financiers payés	4.17	(39,1)	(51,8)
Dépôts de garantie reçus et autres dettes financières		(1,8)	3,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement F		(58,0)	(30,0)
Incidence des variations des cours des devises	G	(0,6)	(0,3)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D + E + F + G		(1,4)	15,8
Trésorerie d'ouverture		40,9	39,6
Trésorerie de clôture		39,6	55,3

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Trésorerie active	41,9	55,3
Trésorerie passive	(2,3)	0,0
TRÉSORERIE NETTE	39,6	55,3

Annexe aux comptes consolidés

Note 1	Informations relatives au Groupe	6
Note 2	Événements significatifs	6
2.1	Événements significatifs de l'exercice annuel clos au 31 août 2026	6
2.2	Événements postérieurs au 31 août 2026	6
Note 3	Principales méthodes comptables des états financiers consolidés	7
3.1	Base de préparation	7
3.2	Méthodes de consolidation	7
3.3	Conversion de devises	7
3.4	Recours aux jugements et estimations significatifs	7
3.5	Principales méthodes comptables	8
Note 4	Notes relatives aux états financiers consolidés	14
4.1	Information sectorielle	14
4.2	EBITDA ajusté	16
4.3	Revenu	16
4.4	Charges de personnel	17
4.5	Charges opérationnelles	17
4.6	Dotations aux amortissements et dépréciations	18
4.7	Autres produits et charges opérationnels non courants	18
4.8	Résultat financier	19
4.9	Impôt sur le résultat	19
4.10	Immobilisations incorporelles	21
4.11	Immobilisations corporelles	23
4.12	Tests de dépréciation des UGT	24
4.13	Actifs financiers non courants	25
4.14	Clients	25
4.15	Autres créances et actifs courants	25
4.16	Capital	26
4.17	Endettement net	26
4.18	Instruments financiers	28
4.19	Instruments financiers dérivés	29
4.20	Gestion des risques	29
4.21	Provisions et passifs éventuels	32
4.22	Autres passifs courants et non courants	34
4.23	Contrats de location	35
4.24	Palements en actions	36
Note 5	Autres informations	38
5.1	Engagements hors bilan	38
5.2	Honoraires des commissaires aux comptes	38
5.3	Transactions avec les entreprises associées et autres parties liées	39
5.4	Rémunération des principaux dirigeants	40
5.5	Périmètre du Groupe	40

Note 1 Informations relatives au Groupe

Le groupe OVHcloud est un acteur mondial et le leader européen du cloud, actif sur cinq continents. Depuis plus de 20 ans, le Groupe s'appuie sur un modèle intégré qui lui confère la maîtrise complète de sa chaîne de valeur, de la conception de ses serveurs à celle des solutions de plateforme cloud qu'il met à la disposition de ses clients, en passant par la construction et le pilotage de ses centres de données (datacenters) ou l'orchestration de son réseau de fibre optique. Cette approche unique lui permet de couvrir en toute indépendance l'ensemble des usages de ses clients. Le Groupe propose aujourd'hui à ses clients des solutions de dernière génération alliant performance, prévisibilité des prix et une totale souveraineté sur leurs données pour accompagner leur croissance en toute liberté.

Les termes « OVHcloud » et le « Groupe », tels qu'utilisés dans les états financiers consolidés, sauf précision contraire expresse, désignent la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes.

L'entité mère du groupe OVHcloud (le « Groupe ») est OVH Groupe (la « Société »), créée en 1999 en France, et ayant son siège au 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix, France.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 août 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du Groupe en date du 19 octobre 2026 et seront soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire). Les montants indiqués sont arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche et peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Note 2 Événements significatifs

2.1 Événements significatifs de l'exercice annuel clos au 31 août 2026

3 acquisitions ont été réalisées au cours de l'exercice afin de compléter le portefeuille IA et technologique du groupe : ces 3 entités représentent moins de 1 % du chiffre d'affaires consolidé sur 12 mois, et représentent une part non significative sur l'exercice au 31 août 2026.

Acquisition de SEALD

Le 7 janvier 2026, OVHcloud a conclu l'acquisition de 100 % de la société française SEALD, solution de chiffrement de bout en bout protégeant les données sensibles dans les applications, les fichiers, les messages et les bases de données. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 2 millions d'euros.

Acquisition de OVH LLM

Le 25 mars 2026, OVHcloud a conclu l'acquisition de 100 % de la société Dragon LLM, concepteur de modèles spécialisés d'IA générative. Le Groupe crée ainsi son lab AI pour proposer de nouveaux services à ses clients basés sur les LLM. L'opération a été réalisée intégralement par voie d'apport en nature des titres (en actions OVHcloud existantes). Le prix d'acquisition des titres s'élève à 7,3 millions d'euros. Dragon LLM a été ensuite renommé OVH LLM.

Acquisition de Gladia

Le 31 juillet 2026, OVHcloud a conclu l'acquisition de 100 % de la société française Gladia, concepteur de solutions de transcription audio et d'intelligence vocale. L'opération a été réalisée intégralement par voie d'apport en nature des titres (par voie d'émission d'actions nouvelles OVHcloud). Le Groupe renforce ainsi son lab AI pour proposer à ses clients de nouveaux services d'IA vocale. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 30,8 millions d'euros.

Anticipation d'investissements de l'exercice 2027

Face à l'inflation exceptionnelle du prix des composants mémoire et de stockage, le Groupe a acquis par anticipation, pour 49,5 millions d'euros, des composants destinés aux déploiements de l'exercice 2027. Ils sont comptabilisés en immobilisations en cours au 31 août 2026. Ils ont été financés par un tirage de 49,5 millions d'euros sur une ligne de crédit dédiée (cf. note 4.17).

2.2 Événements postérieurs au 31 août 2026

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Note 3 Principales méthodes comptables des états financiers consolidés

3.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes comptables internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 août 2026.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} septembre 2025

Les principes comptables appliqués par OVHcloud sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 août 2025. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} septembre 2025 n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Autres nouvelles normes non applicables au 1^{er} septembre 2025 ou non appliquées par anticipation

La norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », adoptée par l'Union européenne, se substituera à IAS 1 « Présentation des états financiers » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Le Groupe l'appliquera à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2027. L'application étant rétrospective, les données de l'exercice clos le 31 août 2027 qui y seront présentées en comparatif seront retraitées. Le Groupe évalue actuellement les effets de cette norme sur la présentation de ses comptes consolidés. Le Groupe n'envisage pas d'application anticipée.

Amendements de normes postérieures au 1^{er} septembre 2026

Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7, adoptés par l'Union européenne, sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, soit pour le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2026. Ils apportent des précisions notamment sur le traitement des contrats d'achat d'énergie renouvelable, les informations à fournir sur les passifs financiers comportant des clauses d'indexation sur les critères ESG et sur la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Ils introduisent également une option permettant, sous conditions, de décomptabiliser avant la date de règlement un passif financier réglé par un système de paiement électronique. Le Groupe n'a pas appliqué ces amendements par anticipation.

3.2 Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sur lesquelles OVH Groupe SA exerce son contrôle sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par OVH Groupe SA. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

3.3 Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- les actifs et passifs, y compris les *Goodwill* et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période, en l'absence de variation significative au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global recyclables en résultat sur la ligne « Écarts de conversion » et enregistrées dans la rubrique « Réserves de conversion » des capitaux propres consolidés. Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat.

Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés dans les autres produits et charges financiers, à l'exception des écarts de conversion afférents aux créances et dettes intragroupes à long terme (dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible), faisant en substance partie de l'investissement net du Groupe dans les activités à l'étranger, qui sont comptabilisés selon IAS 21 en écarts de conversion dans l'État du résultat global.

3.4 Recours aux jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période.

En raison de l'incertitude inhérente à tous les processus de mesure, ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et d'interprétations de réglementations locales le cas échéant, et sont revues régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et pour toute période future concernée.

Ces estimations comportent donc certains aléas et concernent principalement : les provisions pour risques, l'évaluation de la valeur des actifs incorporels et corporels, les coûts de développement (évaluation des coûts de développement inscrits en immobilisations incorporelles [note 4.10]), les passifs locatifs et droits d'utilisation (estimations de la durée des contrats de location et du taux d'emprunt marginal utilisé lorsque le taux implicite n'est pas identifiable dans le contrat), les impôts différés, la détermination de la charge d'impôt et du crédit d'impôt recherche, les paiements fondés sur des actions, l'évaluation des compléments de prix comptabilisés en charges de personnel (dans le cadre des acquisitions de participations), ainsi que l'allocation du prix d'acquisition.

Par ailleurs, la direction d'OVHcloud a exercé son jugement afin d'apprécier l'impact des enjeux climatiques et environnementaux sur les hypothèses et estimations retenues pour la préparation des états financiers. Le Groupe s'efforce de déployer depuis plusieurs exercices des actions permettant de limiter les effets de ses activités sur l'environnement, notamment :

- le Groupe met la neutralité carbone au cœur de ses ambitions sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, faisant évoluer certains choix en matière d'investissements liés à son activité, notamment en termes de consommation énergétique et d'eau. Le Groupe a développé la technologie « Watercooling » de refroidissement par eau dans ses centres de données. Cette technologie combine des serveurs refroidis à l'eau avec des centres de données refroidis à l'air, supprimant ainsi le besoin de climatisation, ce qui présente des avantages significatifs en termes de coûts et de réduction des impacts environnementaux ;
- l'optimisation de l'utilisation de composants reconditionnés. Cette chaîne d'approvisionnement inversée permet au Groupe de mieux recycler les composants, et de leur donner une deuxième, voire une troisième vie. Les serveurs sont ainsi pensés pour être entièrement démontables. Ils sont dotés de composants dédiés, choisis pour être facilement réutilisés, recyclés et réparés. En 2026, le taux de réutilisation des composants a été de 29 % (17 % en 2025) ;
- la mise en place de contrats d'achat d'énergie verte de long terme. Le Groupe a conclu plusieurs contrats d'achat d'énergie, en France, en Pologne et en Allemagne, prévoyant la fourniture d'électricité issue de parcs agrivoltaïques et photovoltaïques, pour des durées comprises entre 2 et 15 ans, ce qui porte à 99,5 % le taux d'énergie renouvelable utilisé dans les datacenters (note 4.20 « Gestion du risque de matière première »).

Ces actions n'ont pas conduit le Groupe à faire évoluer les valeurs affectées aux hypothèses clés dans les tests de dépréciation, les durées d'utilité de ses immobilisations, et à constater des passifs environnementaux au 31 août 2026.

3.5 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés sont les suivantes :

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des éléments acquis répond à la définition d'une entreprise dont le contrôle est transféré au Groupe.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont, sauf exceptions, évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise soit à leur juste valeur, soit au prorata des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Le *Goodwill* résultant d'un regroupement d'entreprises est évalué comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie transférée pour une entreprise acquise ;
- augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise ;
- augmentée de la juste valeur de toute participation préexistante dans la filiale ; et
- diminuée de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Les estimations de la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sont finalisées dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Les ajustements sont comptabilisés comme des ajustements rétroactifs des *Goodwill* s'ils reflètent des conditions prévalant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est directement comptabilisé au compte de résultat.

Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants futurs à payer sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de prise de contrôle. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'emprunt marginal de l'entité, c'est-à-dire le taux auquel un emprunt similaire pourrait être obtenu d'un financement indépendant à des conditions comparables.

Les compléments de prix sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les compléments de prix qui répondent à la définition des passifs financiers sont ensuite réévalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées en résultat. Les compléments de prix relatifs à une condition de présence sont constatés en résultat selon l'avancement temporel.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des blocs IP ⁽¹⁾, des logiciels informatiques, des relations clients et des frais de développement. Elles sont comptabilisées initialement :

- en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;
- en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités techniques, de propriété intellectuelle, d'enseignement et de transmission des connaissances, fondamentaux pour assurer le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Les coûts de développement doivent être immobilisés si, et seulement si, ils répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(1) Un bloc IP permet à un client d'associer des équipements de son réseau interne à une adresse IP publique. Celui-ci comprend huit adresses IP au total dont cinq que le client pourra associer à ses machines et services. Les adresses IP dont le Groupe dispose sont utilisables sans limite de durée de vie, compte tenu de l'absence de caducité de l'actif.

Technologies et logiciels développés en interne

Les frais de développement de technologies et logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées notamment à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La faisabilité technologique et économique est généralement confirmée lorsque le projet de développement d'un produit ou d'une solution commerciale a atteint un jalon défini selon un modèle de gestion de projet établi. Les frais de développement comprennent les coûts engagés dans l'exécution des activités de développement, c'est-à-dire notamment les coûts salariaux affectés à l'activité de développement et les coûts de prestataires externes.

Dans le cas des logiciels, le Groupe considère que seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et de

documentation destinée à l'utilisateur peuvent être immobilisées si les autres conditions d'IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectées.

Toutes les autres dépenses de recherche et développement (comme les phases d'investigation) sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses en recherche et développement (capitalisées ou non) sont principalement constituées des charges de personnel (y compris les salaires, les primes, les avantages et les frais de déplacement) ainsi que des honoraires des sous-traitants intégrés au sein des équipes projets qui ajoutent de nouvelles fonctionnalités aux offres existantes d'OVHcloud, développent de nouvelles offres, assurent la fiabilité des performances de sa plateforme cloud mondiale, et gèrent et développent les systèmes et infrastructures informatiques internes. Le Groupe présente un agrégat de montant de dépenses en recherche et développement en note 4.10.

Durées d'amortissement

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Technologies et logiciels développés en interne	Linéaire	3 à 10 ans
Relations clients	Linéaire	2 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 8 ans
Brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Blocs IP	Non amorti	Indéterminée

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant).

Les amortissements sont constatés sur la ligne « Dotation aux amortissements ». Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres charges opérationnelles non courantes » si elles sont significatives et inhabituelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement constatées, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé linéairement sur la durée d'utilité de l'actif, à compter de la date de mise en service.

Lorsque la valeur recouvrable des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Serveurs et composants

Les composants, dont l'utilisation par le Groupe excède un an, sont enregistrés conformément à IAS 16 en « Immobilisations corporelles en cours ». Ces composants sont valorisés au coût moyen pondéré et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette comptable excède leur valeur recouvrable.

Les serveurs sont valorisés au coût de production, comprenant le coût d'achat des composants valorisés au prix moyen pondéré, et les coûts directs et indirects de production. Ces composants sont notamment les processeurs CPU-GPU, la mémoire RAM, la carte mère et le disque dur. La date de début d'amortissement des serveurs produits coïncide avec leur date de mise en service. Les serveurs sont amortis linéairement sur une durée de cinq ans.

Lors des opérations de démontage des composants ou serveurs, ces derniers sont remis en « Immobilisations corporelles en cours » pour leur valeur non amortie. Lors de la réinstallation d'un composant sur un serveur, ce composant est valorisé au coût moyen pondéré et amorti linéairement sur une durée de trois ans à compter de sa date de mise en service.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Équipements d'infrastructures et installations	Linéaire	10 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans
Équipements réseaux	Linéaire	5 ans
Composant serveurs et matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les plus et moins-values de cession et de sortie d'immobilisations corporelles sont incluses dans les « Autres produits ou charges opérationnels non courants » si elles sont significatives et inhabituelles.

Dépréciation des Goodwill et immobilisations

Les valeurs comptables des Goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations en cours font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles doivent être dépréciées. Les autres immobilisations incorporelles et corporelles (y compris les droits d'utilisation en lien avec IFRS 16 « Locations ») font l'objet d'un test de dépréciation seulement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, sont regroupés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, définie par IAS 36 « Dépréciations d'actifs » comme étant le plus petit groupe d'actifs pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables indépendants. Les Goodwill sont ainsi affectés aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises associé.

Les UGT au sein du groupe OVHcloud, qui reflètent les plus petits ensembles générant des entrées de trésorerie indépendantes, sont au nombre de quatre : *Baremetal* et *Hosted Private Cloud* (ces deux UGT rassemblées au sein du segment *Private Cloud*), *Public Cloud* et *Webcloud & Other*.

Lorsque la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les autres charges opérationnelles non courantes, après avoir été affectée en premier lieu à la valeur comptable de tout Goodwill attribué à celle-ci, le cas échéant.

Contrairement à celles afférentes aux autres actifs, les pertes de valeur constatées sur les Goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises en résultat ultérieurement.

La valeur recouvrable des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation et la cession des actifs.

Le Groupe a utilisé pour le calcul de la valeur recouvrable une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Les flux de trésorerie sont issus du budget approuvé par le Conseil d'administration du Groupe pour l'exercice suivant l'exercice en cours. Les flux de trésorerie ultérieurs à cette période sont issus du *business plan* du Groupe pour les deux années suivantes, et font enfin l'objet d'extrapolations sur une période de quatre années afin de tenir compte de la croissance de la Société avant l'atteinte de l'année normative sur laquelle est appliqué un taux de croissance à l'infini. Ce dernier est défini en fonction des prévisions de croissance du marché des analystes. Les hypothèses retenues pour réaliser ces flux prévisionnels sont basées sur les hypothèses économiques de croissance définies par la direction du Groupe et sont cohérentes avec les performances passées.

Les flux de trésorerie sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur pour chaque UGT.

La valeur d'utilité est sensible au taux d'actualisation retenu ainsi qu'aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées et expliquées plus en détail dans la note 4.12.

Locations (en tant que preneur)

Un contrat ou une partie de contrat contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat de location.

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des coûts directs initiaux engagés pour la conclusion du contrat et d'une estimation des coûts éventuels de démantèlement, ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat. Par la suite, il est amorti en application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur, sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation si leur exercice est estimé raisonnablement certain par la direction du Groupe. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le cadre du test d'évaluation annuel et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il doit être déprécié.

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé.

En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financement externes obtenus par le Groupe et procède à certains ajustements pour tenir compte des conditions du contrat et du type d'actif loué. Le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse. Ce taux est déterminé au niveau de l'entité preneuse du contrat de location.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée notamment en cas de modification des loyers futurs à la suite d'un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 « Locations » sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif et le paiement de l'intérêt implicite (inclus dans les « Intérêts financiers payés »).

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à un an ou portant sur des actifs de faible valeur (5 000 dollars US). La charge locative est ainsi constatée en « Charges opérationnelles », et la partie décaissée est présentée dans les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de location dont un détail est fourni dans la note 4.23 :

- bureaux : ces contrats concernent les baux des différents bureaux du Groupe dans les pays où il est implanté ;
- datacenters : ces contrats concernent principalement la location d'ateliers et d'entrepôts de données ;
- réseaux : ces contrats concernent principalement les baux d'équipements informatiques réseaux ;
- Points of Presence (POP) : ces contrats correspondent aux baux d'emplacements au sein d'infrastructures détenues par des tiers que le Groupe utilise pour réaliser les interconnexions de ses réseaux ;
- autres : ces contrats concernent principalement les locations d'espace dans le cadre du déploiement des « local zones », les véhicules, les générateurs d'énergie et autres équipements utilisés dans les opérations du Groupe.

L'application d'IFRS 16 « Locations » donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés, calculés sur la base de la valeur du droit d'utilisation, nette de la dette de loyer correspondante.

Détermination de la durée des contrats de location avec renouvellement et options de résiliation

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. De manière générale, cela concerne les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, en s'appuyant sur les éléments d'appréciation.

Des périodes de renouvellement ont été prises en compte pour les contrats de réseaux (durée de cinq ans, avec possibilité de renouvellement par périodes allant jusqu'à 24 mois) et de POP *Point of Presence* (durées comprises entre 1 et 15 ans avec possibilité de renouvellement par périodes de 12 mois), tenant compte d'éléments d'appréciation et des éventuelles incitations économiques liées aux contrats (tels que le faible niveau d'aménagement connexe, ou de frais de désinstallation et des éventuelles coupures de service, le cas échéant). S'agissant des baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, la plupart des baux immobiliers sont des baux commerciaux dits « 3, 6, 9 » ; en général une durée totale de neuf ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats, conformément à l'interprétation du comité d'interprétation de l'IASB et du relevé de conclusions de l'ANC. En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- bureaux situés en dehors de la France : entre 1 et 10 ans ;
- datacenters (durées en fonction des pays) : entre 1 et 40 ans. Les durées de contrats sur certains datacenters peuvent être relativement courtes, afin de faire face à la croissance du Groupe et ainsi pouvoir changer ou augmenter rapidement les espaces en fonction des besoins ;
- générateurs d'énergie : 3 ans ;
- véhicules : trois ans.

La durée de location n'est pas réestimée de manière systématique. Le Groupe la révisé uniquement lorsque survient un événement important ou un changement de circonstances important qui, d'une part relève de son contrôle et, d'autre part, modifie son appréciation du caractère raisonnablement certain de l'exercice d'une option de renouvellement ou de résiliation. La dette locative et le droit d'utilisation sont alors réévalués en conséquence.

Créances clients et autres créances d'exploitation

Lors de leur comptabilisation initiale, les créances clients sont comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » puis au coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées à hauteur des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif : le Groupe applique l'approche simplifiée dans ce calcul pour les créances et les actifs sur contrat, ainsi que les créances liées aux contrats de location financement sous IFRS 16 « Locations » (revenus liés à des serveurs dédiés et cloud dédié principalement).

Le Groupe a mis en place une matrice de provisionnement basée sur son historique de pertes de crédit, ajustée des facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à l'environnement économique, le cas échéant.

Les taux de provisionnement sont basés sur les jours d'arriérés pour les groupements de clientèle par zone géographique du client final.

La matrice de provisionnement s'appuie dans un premier temps sur les taux de défaut historiques observés du Groupe. À chaque arrêté, les taux de défaut historiques observés sont mis à jour.

Les informations relatives aux dépréciations sur les créances commerciales du Groupe sont présentées en note 4.14.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités (comptes bancaires courants) et les équivalents de trésorerie correspondant à des comptes à terme dont l'échéance est inférieure à trois mois, très liquides, facilement convertibles en espèces connues, et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Instruments financiers

Le Groupe a classé les instruments financiers comme suit :

- les créances commerciales, dépôts, garanties et autres prêts en actifs financiers au coût amorti (notes 4.13, 4.14 et 4.15) ;
- les parts dans des entités non consolidées, en actifs financiers à la juste valeur par résultat ou par OCI (note 4.18) ;
- les emprunts et autres dettes financières en passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif – TIE (note 4.17) ;
- les actifs et passifs dérivés à la juste valeur par résultat, à l'exception des dérivés classés en instruments de couverture de flux de trésorerie (note 4.19).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à des opérations prévisionnelles hautement probables résultant de variations de taux de change et de taux d'intérêt. Lors de la mise en place d'une relation de couverture désignée, le Groupe documente son objectif de gestion des risques et la stratégie de mise en place de la couverture. Le Groupe documente également la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont censées se compenser mutuellement.

Couverture de flux de trésorerie

Les instruments de couverture du Groupe sont des *swaps* de devises et des achats à terme de devises qui sont mis en place dans le but de couvrir les variations du prix des achats futurs de composants électroniques, contre le risque de change. Par ailleurs, les emprunts et dettes financières couverts par des *swaps* de taux d'intérêt (contrats d'échange de taux d'intérêt) font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, sa valeur initiale ainsi que la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture.

La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisée en autres éléments du résultat global se limite à la variation cumulée de la juste valeur de l'élément de couverture dès que la couverture est en place. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée immédiatement en autres produits et charges financiers.

Le Groupe a choisi de ne pas séparer en tant que coûts de couverture la composante « report/déport » des achats à terme de devises.

Lorsque la transaction prévue couverte résulte de la comptabilisation d'un élément non financier tel que des immobilisations, le montant cumulé dans la réserve de couverture est inclus directement dans le coût initial de l'élément non financier lorsque celui-ci est comptabilisé.

Provisions courantes et non courantes

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au profit de ce tiers. Le montant comptabilisé en provision par le Groupe doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle légale ou implicite envers un tiers à la date de clôture. Les provisions sont principalement constituées de provisions pour litiges envers des sous-traitants, des clients, des co-traitants ou des fournisseurs. Le Groupe identifie, évalue et finance chaque risque relatif aux réclamations, en liaison avec ses conseils juridiques, sur la base de la meilleure estimation du risque encouru.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que la mise en œuvre a été démarrée ou une annonce a été faite.

Avantages du personnel

Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la sécurité sociale en France ainsi qu'aux régimes au Canada et aux États-Unis. Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies correspondent principalement aux prestations de retraite en France. Ces obligations ne sont pas financées par une gestion externe.

Les passifs et les coûts des régimes à prestations définies tels que présentés ci-dessus sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles, estimées sur la base d'hypothèses retenues notamment en matière de taux d'actualisation, d'augmentations de salaire prévues et de taux de mortalité. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies (gains et pertes actuariels) sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global. Le Groupe détermine la charge d'intérêt en appliquant le taux d'actualisation au passif et au coût des services, tels que déterminés en début d'exercice. Ce passif est ajusté, le cas échéant, de toute variation résultant du versement des prestations au cours de la période.

Le Groupe comptabilise l'ensemble des charges d'intérêts liées aux régimes à prestations définies en autres charges financières. Les autres coûts sont inclus dans les charges de personnel.

D'autres avantages du personnel à long terme peuvent être octroyés, tels que le régime de gratification d'ancienneté. Ce régime a été mis en place sur l'exercice 2023 pour les salariés basés en France, sur une durée limitée à cinq ans, et en 2024 pour les salariés basés à l'international. Le régime, qui permet aux salariés ayant 5, 10 ou 15 ans d'ancienneté de recevoir une gratification, a été rendu pérenne à compter de l'exercice 2024 pour l'ensemble des salariés du Groupe. Il est soumis à une double condition de présence : être présent à la date de clôture et à la date de versement (neuf mois plus tard, soit le 31 mai). Cet avantage est évalué sur la base d'hypothèses actuarielles comprenant des hypothèses démographiques, financières et d'actualisation. Les écarts actuariels relatifs à ces autres avantages à long terme sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Palements en actions

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions en vertu desquels des services sont rendus, en contrepartie d'instruments de capitaux propres (opérations réglées en capitaux propres) et d'instruments réglés en trésorerie (opérations réglées en espèces, « actions fantômes », attribuées aux salariés hors de France).

La juste valeur de ces actions attribuées gratuitement est comptabilisée en charges de personnel (note 4.4), selon la méthode d'acquisition graduelle des droits. La contrepartie est comptabilisée, sur la période

d'acquisition des droits, en augmentation des capitaux propres pour les opérations réglées en capitaux propres, ou d'un passif pour les opérations réglées en trésorerie. La juste valeur est ajustée, à chaque date d'arrêt, tout au long de la période d'acquisition des droits, et jusqu'à la date de règlement incluse, afin de refléter les droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, en se basant sur la meilleure estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions d'acquisition des droits *in fine* (pourcentage estimé par la direction) et sur la meilleure estimation des conditions de performance associées. Concernant les opérations réglées par capitaux propres, la juste valeur est figée à la date d'attribution et n'est pas réévaluée à chaque clôture. Pendant la période d'acquisition, c'est le nombre d'instruments de capitaux propres qui est ajusté pour prendre en compte les conditions de service et les conditions de performance non liées à la variation de la juste valeur.

Les opérations de paiement en actions (hypothèses et effets au sein des états financiers) sont détaillées en notes 4.4 et 4.24.

Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe a proposé à ses salariés d'investir tout ou partie de leur intéressement en actions. Cette offre s'adressait aux employés du Groupe basés en France et à l'international, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société, à hauteur de la quote-part placée (sans augmentation de capital).

Le Groupe a annoncé proposer cette offre chaque année à compter de l'exercice 2023 inclus.

Performance share plan

Les assemblées générales mixtes du 14 octobre 2021 et du 15 février 2024 ont autorisé le Conseil d'administration à accorder des actions à un nombre d'employés défini à une ou plusieurs occasions, soumis à des conditions de performance et de présence.

Le Conseil d'administration a approuvé ces termes et conditions, ainsi que la liste des bénéficiaires, dans le cadre des plans accordés au cours des exercices 2023, 2024 et 2025, détaillés en note 4.24.

Évaluation de la juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers dérivés et les actions d'entités non consolidées à la juste valeur à chaque date de clôture et fournit des informations sur la juste valeur de tous les instruments financiers.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants de marché à la date d'évaluation. Les méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers sont classées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- **niveau 1** : juste valeur basée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- **niveau 2** : juste valeur mesurée à l'aide de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, observables soit directement (cours) soit indirectement (données dérivées) ;
- **niveau 3** : données de juste valeur de l'actif ou du passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (intrants non observables).

De plus amples informations sont données dans la note 4.18.

Classement courant et non courant

Le Groupe présente les actifs et passifs dans le bilan en fonction de leur classement en courant/non courant.

Un actif est classé en courant lorsque :

- il devrait être réalisé ou est destiné à être vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal ;
- il est détenu principalement à des fins de négociation ;
- il devrait être réalisé dans les douze mois suivant la période de clôture ; ou

- il constitue de la trésorerie ou un équivalent de trésorerie, sauf restriction d'échange ou d'utilisation pour régler un passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Un passif est classé en courant lorsque :

- il devrait être réglé dans le cycle opérationnel normal ;
- il est détenu principalement à des fins de négociation ;
- il doit être réglé dans les douze mois suivant la période de reporting ; ou
- il n'existe aucun droit inconditionnel de reporter le règlement du passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres actifs et passifs sont classés comme non courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés en actifs et passifs non courants.

Comptabilisation du revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque le contrôle du bien ou du service (produit) promis est transféré aux clients, pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ce produit.

Le Groupe a déterminé que les contrats n'intègrent pas de composante de financement significative puisque la période comprise entre la date de paiement et la période d'exécution de la prestation est inférieure à un an. Les paiements reçus avant le transfert du contrôle du bien ou du service sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Le revenu du Groupe est classé comme suit :

Services de cloud computing

Le revenu de la vente de services de cloud computing se compose des produits liés au *Private Cloud* (incluant l'activité *Baremetal* et *Hosted Private Cloud*) et au *Public Cloud* (incluant cloud public et serveurs privés virtuels [VPS]), souvent vendus avec des services de support associés et des services supplémentaires comme le stockage.

La mise à disposition de serveurs dédiés et de clouds dédiés correspond à des composantes locatives selon IFRS 16 « Locations » qui sont généralement classées en location simple. Par conséquent, les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat de location.

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel *Private Cloud*.

Les autres services, en dehors du secteur opérationnel *Private Cloud*, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le revenu des autres services est comptabilisé sur la durée de vie du contrat dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la performance de l'entité au fur et à mesure de l'exécution des services. D'une manière générale, les prestations étant facturées mensuellement, et le Groupe disposant d'un droit de facturer les clients à un montant représentatif de sa performance en date de facturation, il comptabilise le revenu à hauteur du montant facturé.

Les informations relatives aux activités du Groupe sont détaillées en note 4.1.

Service de web communication

Le Groupe fournit des services d'enregistrement de noms de domaine et d'hébergement.

Les revenus liés aux noms de domaine sont liés à l'enregistrement et au renouvellement de noms de domaine. Ils sont comptabilisés au moment où la propriété du nom de domaine est transférée à l'acheteur.

Le revenu des services d'hébergement comprend principalement des services d'hébergement de sites Web, de sécurité de sites Web et de visibilité en ligne. Le paiement du prix de transaction est initialement

comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Puis, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, *i.e.* généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Applications métiers

Les revenus des applications métiers sont principalement constitués d'applications de productivité tierces, de comptes e-mails, d'outils de marketing par e-mail et de solutions de téléphonie. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Ensuite, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, *i.e.* généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Définition des contrats, obligations de performance et autres appréciations

Des accords-cadres sont signés avec certains clients importants. Ils n'incluent généralement pas d'engagements d'achat minimum ni de pénalités de résiliation significatives. En outre, aucun paiement forfaitaire initial significatif n'est effectué. En conséquence, les contrats, c'est-à-dire chaque bon de commande associé à l'accord-cadre, ont généralement une durée de moins d'un an et, par conséquent, les informations relatives aux obligations de performance restant à remplir (« carnet de commandes ») ne sont pas fournies.

Les contrats de cloud computing peuvent comprendre plusieurs obligations de performance (par exemple différents types de serveurs, de services de support et de services supplémentaires), dont les prix contractuels correspondent à leur prix de vente individuel en général (pas de problématique significative d'allocation du prix de transaction entre les différentes obligations de performance), qui sont généralement comptabilisés en continu, avec un profil de performance similaire. La plupart des autres contrats, notamment les contrats liés aux noms de domaine et ADSL, comprennent généralement des obligations de performance uniques.

Les actifs de contrats ne sont pas significatifs. Les passifs de contrats (produits constatés d'avance) sont inclus dans les autres dettes et passifs courants et autres passifs non courants.

Les coûts d'obtention des contrats ne sont pas significatifs de même que les coûts d'exécution engagés au démarrage des contrats (coûts de mise en place).

Traitement agent/principal

La détermination de la comptabilisation du revenu dépend de la qualification du Groupe en tant qu'agent ou principal.

Le Groupe intègre dans son offre de services des technologies qui peuvent être développées par des tiers. Le Groupe obtient auprès de ces tiers un droit d'utilisation ou d'accès à ces technologies et les avantages économiques associés, et peut établir les prix de vente afférents. Le Groupe agit ainsi en tant que principal pour toutes ses obligations de performance.

Crédits d'impôt

Le Groupe applique le traitement des subventions publiques pour comptabiliser les crédits d'impôt, tels que le Crédit d'impôt apprentissage, le Crédit d'impôt famille, le Crédit d'impôt Mécénat et le Crédit d'impôt recherche. Selon cette approche, les crédits d'impôt sont enregistrés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue et que le Groupe respectera toutes les conditions pertinentes. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux dépenses d'exploitation sont enregistrés en réduction des charges afférentes et comptabilisés au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat. Les crédits d'impôt liés aux dépenses d'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs correspondants.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants sont définis comme étant des éléments limités en nombre, clairement identifiables, inhabituels en termes de nature et de fréquence, et ayant une incidence significative sur les résultats consolidés, venant altérer la lecture de la performance courante du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent : certaines charges liées aux coûts de restructuration validés par la direction, les coûts d'intégration liés aux regroupements d'entreprises (notamment des frais d'acquisition relatifs aux coûts des conseils et de *due diligences*), les résultats de cession liés à l'évolution du périmètre de consolidation et aux cessions de certains actifs, les produits et charges non courants directement liés au sinistre de Strasbourg ainsi que certains coûts liés à l'offre publique de rachat d'actions.

Impôts sur le résultat

Charge d'impôt

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises ou d'éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis.

La CVAE est comptabilisée en Impôt sur le résultat.

Impôt courant

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du résultat imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt à payer pour les exercices antérieurs. Le montant de l'impôt courant dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant de l'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) en raison des incertitudes qui pourraient survenir. Il est calculé sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture. Le Groupe compte deux groupes d'intégration fiscale : la France et les États-Unis.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs, et leurs valeurs fiscales (sauf exception). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé.

Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés, sauf exceptions spécifiques.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés uniquement dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ils pourront être imputés, ceux-ci étant évalués en fonction du plan d'affaires de chacune des filiales du Groupe (budget et plan à moyen terme), du calendrier probable et du niveau des bénéfices imposables futurs, ainsi que des stratégies de planification fiscale à venir.

Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette position.

Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur l'exercice clos le 31 août 2026, ce passif d'impôts est comptabilisé en impôts différés.

Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés comme suit :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est calculé sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation, après déduction des actions propres détenues, à l'ouverture de l'exercice ajusté sur une base *prorata temporis* des actions rachetées et/ou émises au cours de la période ;

- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets, sur une base *prorata temporis*, de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) actions de performance et (ii) actions attribuées gratuitement jusqu'à ce qu'elles soient définitivement acquises.

Note 4 Notes relatives aux états financiers consolidés

4.1 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Information sectorielle » et en tenant compte de la décision d'agenda publiée par l'IFRS Interpretations Committee en juillet 2024, le Groupe a identifié trois secteurs opérationnels : *Private Cloud*, *Public Cloud* et *Webcloud & Other*. L'information sectorielle est présentée par activité.

Présentation

Private Cloud

Le *Private Cloud* offre des services et des solutions qui sont hébergés sur des ressources dédiées aux clients. Cette offre de services se compose principalement de :

- **Baremetal** : solution dédiée et administrée entièrement par le client selon ses besoins et sans contrainte, car il en est le seul utilisateur. Les usages d'une solution *Baremetal* sont multiples : *big data*, *machine learning*, hébergement de sites et applications web, stockage et sauvegarde, virtualisation d'infrastructures, cluster de serveurs, applications métier (CRM, ERP) ou encore hébergement de jeux en ligne ;
- **Hosted Private Cloud** : solution dédiée gérée par les équipes du groupe OVHcloud, intégrant les technologies de virtualisation et de sécurité de pointe qui permettent un *continuum* technologique avec les environnements de nos clients. L'offre *Hosted Private Cloud* est particulièrement adaptée à l'hébergement de données sensibles stratégiques telles que les données de santé ou financières.

Public Cloud

Le *Public Cloud* est une offre de solutions cloud facturées à l'usage, basées sur des standards ouverts (*OpenStack, Kubernetes, Object Storage, Database as a Service* et les technologies de virtualisation ouvertes). Les ressources, telles que la puissance de calcul ou le stockage, ainsi que l'infrastructure physique qui les fournit, sont mutualisées, flexibles, et donc partagées entre les utilisateurs du fournisseur de services cloud, c'est-à-dire ajustables aux besoins des clients et pouvant être déployées instantanément à grande échelle. Ces solutions sont généralement utilisées pour des applications dont la demande peut connaître des pics élevés, comme le commerce électronique, et les applications dont les besoins sont très importants, comme le streaming vidéo, la musique en continu ou les tests et le développement d'applications, ou encore la gestion de bases de données couverte par des offres spécifiques.

Webcloud & Other

OVHcloud propose à ses clients des solutions périphériques permettant la création et l'hébergement de site web en ligne comme la recherche et le renouvellement des noms de domaine, la création d'un site ou d'une boutique en ligne. OVHcloud propose aussi des solutions de collaboration telles que notamment des messageries professionnelles, de la télécommunication ou des SMS.

Ce découpage sectoriel est le reflet du *reporting* interne tel que soumis au directeur général du Groupe, principal décideur opérationnel (« PDO ») du groupe OVHcloud. La mise en place de cet outil de suivi permet d'évaluer la performance des secteurs opérationnels, et de décider de l'allocation des ressources notamment des investissements.

Indicateurs clés de performance

Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

- **le revenu** : tel que présenté dans les comptes consolidés ;

- **Coûts directs** : les coûts directs comprennent l'ensemble des coûts directement ou indirectement liés aux produits vendus. Il s'agit principalement des coûts des matières premières, de l'énergie, des charges salariales, des coûts de transport et de licence ainsi que des coûts des prestataires de paiement (pour le canal des ventes digitales). Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations ;
- **Marge brute** : la marge brute correspond au revenu minoré du poste de coûts directs. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations ;
- **Coûts commerciaux et marketing** : les coûts commerciaux et marketing comprennent l'ensemble des coûts directs et indirects liés aux activités de vente et marketing qui sont principalement des charges de personnel et de sous-traitance marketing. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations ;
- **Frais généraux et administratifs** : les frais généraux et administratifs comprennent l'ensemble des frais liés aux activités de direction générale, de finance et comptabilité, d'informatique, juridiques, de ressources humaines, techniques. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations ;
- **EBITDA courant** : cet indicateur de suivi de la performance, tel que présenté dans les comptes consolidés, correspond également au Revenu minoré des Coûts directs, des Coûts commerciaux et marketing et des Frais généraux et administratifs ;
- **Les dépenses d'investissement (hors acquisitions d'entreprises ou d'actifs)** correspondant aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au coût des projets capitalisés du Groupe (flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement hors acquisitions d'entreprises nette de la trésorerie acquise).

Par ailleurs, le Groupe ne suit aucun indicateur de passif sectoriel, l'endettement financier étant piloté de manière centralisée et non au niveau des trois secteurs de *reporting*.

(en millions d'euros)

	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	31 août 2026
Revenu	690,4	255,1	199,7	1 145,1
Coûts directs	(216,0)	(62,3)	(96,5)	(374,9)
MARGE BRUTE	474,3	192,8	103,1	770,2
Coûts commerciaux et marketing	(67,0)	(38,8)	(12,4)	(118,2)
Frais généraux et administratifs	(120,4)	(45,3)	(25,8)	(191,5)
EBITDA COURANT	286,9	108,6	65,0	460,5
Dépenses d'investissement (hors acquisitions d'entreprises)	(316,3)	(75,9)	(30,2)	(422,4)

(en millions d'euros)

	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	31 août 2025
Revenu	671,6	219,2	193,8	1 084,6
Coûts directs	(217,1)	(62,6)	(96,0)	(375,6)
MARGE BRUTE	454,5	156,6	97,9	709,0
Coûts commerciaux et marketing	(74,2)	(32,6)	(12,0)	(118,8)
Frais généraux et administratifs	(108,0)	(37,6)	(23,3)	(168,9)
EBITDA COURANT	272,3	86,5	62,5	421,3
Dépenses d'investissement (hors acquisitions d'entreprises)	(279,3)	(67,8)	(21,9)	(368,9)

La valeur nette comptable des actifs non courants est répartie comme suit dans les principaux pays où le Groupe opère :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
France	956,8	1 014,9
Europe (hors France)	191,4	190,2
Reste du monde	383,4	428,5
TOTAL	1 531,6	1 633,7

Les actifs non courants sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il convient de noter que les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement de serveurs qui sont le plus souvent mutualisés et gérés en fonction des besoins des clients et spécificités des services qui leur sont rendus et non de la géographie d'implantation de ces équipements. Ainsi, il n'existe pas de corrélation dans un pays donné, entre le montant des immobilisations et le niveau des revenus ou d'EBITDA courant.

4.2 EBITDA ajusté

En complément de l'EBITDA courant, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA courant retraité, d'une part, des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et, d'autre part, des compléments de prix d'acquisition, reflétant davantage la performance opérationnelle courante du Groupe (note 4.4)

► Rapprochement entre l'EBITDA courant et l'EBITDA ajusté

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
EBITDA COURANT	421,3	460,5
Plans de rémunération réglés en instruments de trésorerie et de capitaux propres	14,3	19,0
Complément de prix d'acquisition (note 4.4)	2,2	1,0
EBITDA AJUSTÉ	437,8	480,5

4.3 Revenu

Marchés géographiques

Le revenu présenté par zone géographique correspond au revenu commercial des clients (répartition du chiffre d'affaires selon l'entité qui gère la relation commerciale avec le client).

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
France	520,2	550,6
Europe (hors France)	316,8	333,0
Reste du monde	247,6	261,6
TOTAL	1 084,6	1 145,1

Revenu par produit

La répartition du revenu par produit est présentée ci-dessous en millions d'euros :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Private Cloud	671,6	690,4
Public Cloud	219,2	255,1
Webcloud & Other	193,8	199,7
TOTAL	1 084,6	1 145,1

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel *Private Cloud*. Les autres services, en dehors du secteur opérationnel *Private Cloud*, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

4.4 Charges de personnel

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Salaires et traitements	(184,1)	(196,9)
Charges sociales	(65,6)	(70,6)
Compléments de prix d'acquisition	(2,2)	(1,0)
Paievements en actions	(14,3)	(19,0)
Crédits d'impôts relatifs aux dépenses de personnel	4,3	5,1
CHARGES DE PERSONNEL	(261,9)	(282,3)

L'évolution des charges relatives aux paiements en actions provient principalement de la mise en place d'un nouveau *Performance share plan* accordé le 18 décembre 2025, et de l'effet année pleine du *Performance share plan* accordé au cours de l'exercice 2025.

Au 31 août 2026, les charges relatives aux paiements en actions incluent les plans d'attributions d'actions de performance (*Performance share plan*) pour un montant de 19 millions d'euros (14,3 millions d'euros au 31 août 2025) dont l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'*Employee Shareplan* (Offre d'actionnariat réservée aux salariés) pour un montant de 1,6 million d'euros (1,5 million d'euros au 31 août 2025) compensé par un produit net de 1,4 million d'euros lié au débouclage de l'ESP 2025.

Au 31 août 2026, la charge de complément de prix d'acquisition de 1 million d'euros est liée à 2 accords d'achat :

- de la société Gridscale pour 0,4 million d'euros (2,2 millions d'euros au 31 août 2025)
- de la société Gladia pour 0,5 million d'euros (acquise au 31 juillet 2026)

La rubrique « crédits d'impôts relatifs aux dépenses de personnel » inclut, en France, un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 4,1 millions d'euros au 31 août 2026 (3,8 millions d'euros au 31 août 2025).

L'effectif moyen du Groupe est réparti comme suit sur les différentes périodes :

	31 août 2025	31 août 2026
France	2 114	2 235
Europe (hors France)	367	420
Reste du monde	593	536
TOTAL	3 074	3 191

4.5 Charges opérationnelles

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Achats consommés	(211,2)	(226,0)
Charges externes	(166,5)	(162,1)
Impôts et taxes	(11,7)	(11,1)
Dépréciations sur créances commerciales et autres actifs courants et autres provisions	(11,9)	(3,1)
CHARGES OPÉRATIONNELLES	(401,4)	(402,3)

Le poste « Achats consommés » comprend notamment les achats de fournitures ou de services, les licences ou souscriptions aux technologies de tiers et noms de domaine intégrés dans des offres proposées aux clients, ainsi que les coûts d'énergie.

Des reprises de dépréciation impactent le poste « Dépréciations sur créances commerciales et autres actifs courants et autres provisions » pour un montant de 6,5 millions d'euros, liées à des contrats de fournitures de licences.

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Honoraires	(37,7)	(37,3)
Charges locatives	(29,9)	(30,5)
Publicité	(20,2)	(19,7)
Maintenance	(20,4)	(21,0)
Autres charges externes	(16,2)	(12,2)
Frais bancaires	(13,3)	(14,9)
Frais de déplacement et dépenses	(11,4)	(11,2)
Sous-traitance	(8,8)	(9,7)
Charges d'assurances	(8,5)	(5,7)
CHARGES EXTERNES	(166,5)	(162,1)

Les « Charges locatives », incluses dans les « Charges externes » représentent la part de loyer non retraitée en application de la norme IFRS 16 « Locations » (part de service inclus dans la charge des loyers, notamment dans les loyers des points de présence (POP) et des datacenters, biens de faible valeur et/ou dont la durée des contrats de location est inférieure à 12 mois, et pour lesquels OVHcloud peut se désengager rapidement sans contraintes financières ou économiques).

4.6 Dotations aux amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (dont mises au rebut)	(69,8)	(75,0)
Amortissements des droits d'utilisation	(36,1)	(36,1)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (dont mises au rebut)	(248,5)	(267,2)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(354,4)	(378,3)

L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles provient principalement de la mise en service de projets de développement survenue en fin d'exercice 2025 et au cours de l'exercice 2026.

4.7 Autres produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Produit net des actifs cédés	5,7	(5,8)
Autres produits opérationnels non courants	5,7	(5,8)
Coûts des sinistres	0,3	5,0
Coûts liés à l'offre publique de rachat d'actions	(2,1)	-
Autres charges	(0,8)	(0,6)
Coûts liés aux acquisitions	(0,5)	(3,0)
Autres charges opérationnelles non courantes	(3,1)	1,4
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	2,6	(4,4)

Autres produits opérationnels non courants

Au 31 août 2026, le résultat net des actifs cédés s'élève à (5,8) millions d'euros et s'explique par des cessions d'immobilisations sur la période.

Coûts nets des sinistres

Les coûts nets des sinistres correspondent aux coûts non récurrents directement induits par la survenance du sinistre de Strasbourg. Les actions en responsabilité de la part de certains clients ont fait l'objet d'une provision qui a fait l'objet d'une reprise sur la période (note 4.21).

Coûts liés aux acquisitions

L'augmentation des coûts liés aux acquisitions s'explique par les opérations d'intégration au cours de l'exercice, des entités Seald, OVH LLM et Gladia.

4.8 Résultat financier

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Charges d'intérêt	(53,7)	(58,2)
Coût de l'endettement financier	(53,7)	(58,2)
Gains de change	6,8	19,6
Autres produits financiers (dont produits d'intérêt)	3,4	2,1
Autres produits financiers	10,2	21,8
Pertes de change	(19,0)	(17,2)
Autres charges d'intérêt	(2,5)	(3,5)
Autres charges financières	(21,6)	(20,8)
RÉSULTAT FINANCIER	(65,1)	(57,2)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Au 31 août 2026 et 2025, les gains et pertes de change proviennent principalement des effets de change liés aux prestataires de services de paiement, de positions en Dollars US chez la société mère et de positions dans des entités du Groupe dont la devise fonctionnelle est différente (Asie Pacifique, Pologne et Canada).

Le coût de l'endettement financier inclut les charges d'intérêt liées aux emprunts et dettes financières, les frais d'emprunt étalés sur la période et, dans une moindre mesure, les charges d'intérêts liées à la dette locative.

La hausse du coût de l'endettement financier sur la période close le 31 août 2026 provient ainsi principalement de l'accélération de l'étalement des frais d'emprunt et de l'augmentation des intérêts financiers en lien avec le refinancement qui avait eu lieu sur l'exercice précédent.

Les dettes financières brutes sont détaillées en note 4.17 de ce document.

4.9 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos aux 31 août 2025 et 2026 sont les suivantes :

(Charge)/Produit d'impôt constaté en résultat

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Impôts courants	(8,8)	(6,7)
• sur le résultat	(6,4)	(5,0)
• sur la valeur ajoutée (CVAE)	(1,3)	(1,7)
Impôts différés	4,9	(4,5)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT CONSTATÉ EN COMPTE DE RÉSULTAT	(3,9)	(11,2)

(Charge)/Produit d'impôt constaté en autres éléments du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Impôts différés sur variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	2,0	(0,8)
Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels)	0,1	(0,0)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT CONSTATÉ EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	2,1	(0,8)

Variations bilantielles

Au bilan consolidé, les variations relatives aux impôts différés nets sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Impôts différés actifs	17,3	19,9
Impôts différés passifs	(13,7)	(8,7)
1^{ER} SEPTEMBRE	3,6	11,2
Comptabilisés au compte de résultat	4,9	(4,5)
Comptabilisés en autres éléments du résultat global consolidé (capitaux propres)	2,1	(0,8)
Transferts	-	(0,4)
Autres mouvements	0,1	0,3
Écarts de conversion	0,5	0,0
31 AOÛT	11,2	5,6
Impôts différés actifs	19,9	15,5
Impôts différés passifs	(8,7)	(9,9)

Impôts différés nets par nature de différences temporaires

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Contrats de location	1,2	0,9
Déficits reportables	13,0	12,3
Engagements à prestations définies	0,9	1,2
Provisions non déductibles	6,5	3,9
Autres différences temporaires	4,6	2,2
Compensations des impôts différés	(6,3)	(5,1)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	19,9	15,5

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Immobilisations réévaluées dans le cadre de regroupements d'entreprises	4,0	2,6
Dépréciations et amortissements (différences de rythmes d'amortissement)	10,2	10,8
Étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistre ⁽¹⁾	-	-
Réévaluation des instruments financiers y compris dérivés	0,3	1,1
Risques fiscaux	0,3	0,3
Autres différences temporaires	0,2	0,1
Compensations des impôts différés	(6,3)	(5,1)
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	8,7	9,9

(1) Disposition du Code général des impôts relative à l'étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistres.

Rapprochement de la charge d'impôt pour les exercices 2025 et 2026

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Résultat avant impôt	4,4	20,6
Taux d'imposition en France	25,83 %	25,83 %
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT THÉORIQUE	(1,1)	(5,3)
Différences de taux d'imposition entre pays	0,3	0,4
Éléments de rapprochement avec le taux effectif :	(3,1)	(6,3)
Impact net des différences permanentes ⁽¹⁾	(4,4)	(8,0)
Reconnaissance de déficits reportables antérieurement non reconnus	1,3	0,1
Utilisation de déficits reportables antérieurs reconnus	(0,9)	2,9
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables ⁽²⁾	1,2	0,2
Crédits d'impôt (CIR et retenues à la source) ⁽³⁾	2,0	1,4
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en France	(1,0)	(1,3)
Autres éléments (IFRIC 23 et ajustements post-clôture)	(1,3)	(1,6)
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT EFFECTIF	(3,9)	(11,2)

(1) Comprend principalement la non-déductibilité de certaines charges, dont notamment les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et aux compléments de prix d'acquisition.

(2) Comprend les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif.

(3) Les crédits d'impôts reconnus dans l'EBITDA n'étant pas taxables, la charge d'impôt mécaniquement calculée constitue un élément de rapprochement.

Le Groupe a utilisé une partie de ses déficits reportables générés au cours des exercices précédents.

L'application de la réglementation Pilier 2, dans les différentes juridictions dans lesquelles le Groupe opère, n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe au 31 août 2026.

4.10 Immobilisations incorporelles

Goodwill

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
VALEURS BRUTES		
Au 1^{er} septembre	61,0	60,4
Variations de périmètre	0,0	30,2
Transferts		-
Écarts de conversion	(0,6)	0,1
À la clôture	60,4	90,7
DÉPRÉCIATIONS		
Au 1^{er} septembre	(1,3)	(1,3)
À la clôture	(1,3)	(1,3)
VALEURS NETTES	59,1	89,4

Au 31 août 2026, la valeur brute du Goodwill se compose des Goodwill suivants : GLADIA (société acquise le 31 juillet 2026) pour un montant provisoire de 23,9 millions d'euros ; OVH LLM (société acquise le 25 mars 2026) pour un montant provisoire de 6,3 millions d'euros ; Gridscale (société acquise le 4 septembre 2023) pour un montant de 16 millions d'euros ; ForePaaS (société acquise le 20 avril 2022) pour un montant de 14,2 millions d'euros ; BuyDRM (société acquise en 2021) pour un montant de 8 millions d'euros ; OPENIO (société acquise en 2020) pour un montant de 18,5 millions d'euros et EXTEN (société acquise en 2020) pour un montant de 3,6 millions d'euros.

Les Goodwill relatifs à GLADIA et OVH LLM ont été déterminés de manière provisoire. À la date d'arrêt des comptes, l'identification et l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont en cours par le Groupe. À ce stade, les actifs identifiables acquis et les passifs repris ont été comptabilisés sur la base de leur valeur nette comptable dans les comptes des sociétés acquises à la date d'acquisition. La première consolidation dans les comptes d'OVHCloud des actifs acquis et passifs repris des 3 entités n'a pas d'impact significatif sur aucun des agrégats des comptes d'OVHCloud concernés. Les travaux d'allocation du prix d'acquisition, qui seront menés dans le délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition prévu par IFRS 3. Les ajustements qui en résulteront seront comptabilisés de manière rétrospective en contrepartie du goodwill.

Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Coûts de développement capitalisés	Blocs IP	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
1^{er} septembre 2024	298,3	59,5	70,2	428,1
Augmentations	71,1	-	1,4	72,5
Diminutions	(0,3)	-	0,2	(0,1)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Transferts	11,0	(5,9)	(5,3)	(0,2)
Autres mouvements	-	(0,2)	(0,0)	(0,2)
Écarts de conversion	(0,0)	(0,2)	(0,9)	(1,1)
31 août 2025	380,1	53,3	65,6	499,0
Augmentations	73,6	1,4	0,3	75,3
Diminutions	(10,5)	-	-	(10,5)
Variations de périmètre	5,4	-	13,5	19,0
Transferts	-	-	-	-
Autres mouvements	(1,3)	-	3,4	2,2
Écarts de conversion	-	0,1	-	0,1
31 AOÛT 2026	447,4	54,8	82,9	585
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
1^{er} septembre 2024	(102,5)	(6,3)	(24,1)	(133,0)
Amortissements et dépréciations	(60,3)	-	(9,4)	(69,7)
Diminutions	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Transferts	2,9	6,4	(9,1)	0,2
Autres mouvements	0,1	-	-	0,1
Écarts de conversion	-	(0,0)	0,8	0,7
31 août 2025	(159,8)	(0,0)	(41,8)	(201,6)
Amortissements et dépréciations	(66,0)	(8,5)	(0,4)	(74,9)
Diminutions	7,6	-	-	7,6
Variations de périmètre	(3,5)	-	(8,4)	(11,9)
Transferts	-	-	-	-
Autres mouvements	(0,4)	-	(1,8)	(2,2)
Écarts de conversion	(0,1)	-	-	(0,1)
31 AOÛT 2026	(222,1)	(8,6)	(52,4)	(283,1)
VALEURS NETTES				
1^{er} septembre 2024	195,8	53,2	46,1	295,1
31 août 2025	220,3	53,3	23,9	297,4
31 AOÛT 2026	225,3	46,2	30,5	302,0

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2026, le total des dépenses de recherche et développement d'OVHcloud s'élève à 163,3 millions d'euros, et comprennent 75 millions d'euros de coûts capitalisés (71,1 millions d'euros ont été capitalisés sur la période close le 31 août 2025). Ces coûts capitalisés, qui répondent aux critères de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », sont fondamentaux pour le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Parmi les coûts capitalisés au 31 août 2026, 50,9 millions d'euros correspondent à des coûts internes (coûts du personnel) (48 millions d'euros au 31 août 2025), et 16,6 millions d'euros à des coûts externes (logiciels, prestations) (23 millions d'euros au 31 août 2025).

Les coûts internes capitalisés comprennent essentiellement des projets de refonte des systèmes d'information pour 20 millions d'euros (21,1 millions d'euros au 31 août 2025), dont la mise en place par le groupe de logiciels de suivi de la performance, ainsi que des projets de développement de nouveaux services à destination des clients pour 27,7 millions d'euros (24,8 millions d'euros au 31 août 2025).

4.11 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions et agencements sur constructions	Installations techniques, matériel et outillages industriels et agencements divers	Matériel informatique	Contrats de location – Droit d'utilisation	Immobilisation corporelle en construction	Total
VALEURS BRUTES							
1^{er} septembre 2024	14,7	48,4	612,2	1 368,1	217,6	208,8	2 469,9
Augmentations	(0,0)	(0,2)	16,1	267,6	42,2	13,0	338,6
Diminutions	(0,3)	(3,4)	(0,7)	(16,4)	(20,3)	(2,5)	(43,6)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements (y compris transferts)	-	0,9	36,4	(70,4)	-	(32,1)	(65,2)
Écarts de conversion	(0,6)	(1,5)	(10,6)	(25,0)	(5,4)	(4,2)	(47,3)
31 août 2025	13,8	44,1	653,4	1 524,0	234,2	183,0	2 652,4
Augmentations	-	0,5	9,1	280,9	30,7	77,0	398,1
Diminutions	-	-	(0,8)	(126,9)	(6,9)	(1,6)	(136,1)
Autres mouvements (y compris transferts)	0,8	2,4	38,8	(36,3)	0,8	(31,1)	(24,9)
Écarts de conversion	0,1	0,1	0,6	1,6	1,5	(0,2)	3,7
31 AOÛT 2026	14,6	47,1	701,1	1 643,2	260,2	227,1	2 893,3
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS							
1^{er} septembre 2024	(1,8)	(16,1)	(324,5)	(913,0)	(82,0)	(24,4)	(1 361,8)
Amortissements et dépréciations	(0,3)	(2,4)	(49,0)	(192,9)	(36,1)	(3,7)	(284,5)
Diminutions	-	2,2	0,1	16,6	15,2	-	34,1
Autres mouvements (y compris transferts)	-	1,0	0,3	49,6	1,6	12,3	64,7
Écarts de conversion	0,0	0,5	3,8	16,5	2,1	0,4	23,3
31 août 2025	(2,0)	(14,7)	(369,4)	(1 023,2)	(99,3)	(15,5)	(1 524,2)
Amortissements et dépréciations	(0,1)	(2,4)	(52,3)	(201,6)	(36,1)	(11,0)	(303,5)
Diminutions	-	0,1	0,4	104,6	5,2	0,6	111,0
Autres mouvements (y compris transferts)	-	-	-	19,4	-	6,5	25,9
Écarts de conversion	(0,1)	-	-	(1,2)	(0,5)	-	(1,8)
31 AOÛT 2026	(2,1)	(17,1)	(421,2)	(1 102,0)	(130,7)	(19,4)	(1 692,5)
VALEURS NETTES							
1^{er} septembre 2024	13,0	32,3	287,7	455,1	135,6	184,4	1 108,1
31 août 2025	11,8	29,4	284,0	500,8	134,9	167,4	1 128,2
31 AOÛT 2026	12,6	30,0	279,9	541,1	129,5	207,6	1 200,7

Terrains et constructions

Les terrains et constructions d'une valeur comptable de 42,5 millions d'euros au 31 août 2026 (au 31 août 2025 : 41,2 millions d'euros) sont principalement constitués de centres de données et des terrains y afférent.

Installations techniques, matériel et outillages, et agencements divers

Les machines, équipements et agencements divers d'une valeur comptable de 279,9 millions d'euros au 31 août 2026 (284 millions d'euros au 31 août 2025) sont principalement constitués des lignes de production industrielle (puisque OVHcloud assure la production des serveurs informatiques utilisés pour fournir les services de *Private* et *Public Cloud* à ses clients), y compris les installations techniques nécessaires notamment au traitement de l'électricité, du refroidissement de l'eau, des connexions de réseau et des agencements réalisés. La variation provient principalement d'une analyse approfondie des actifs ayant permis un reclassement d'immobilisations corporelles en équipements informatiques.

Équipements informatiques

Les équipements informatiques d'une valeur comptable de 541,1 millions d'euros au 31 août 2026 (500,8 millions d'euros au 31 août 2025) se composent principalement (i) de serveurs informatiques une fois mis en service et (ii) de matériel permettant la mise en place de réseaux informatiques.

Droits d'utilisation au titre des contrats de location

Les droits d'utilisation au titre des contrats de location d'une valeur nette comptable de 129,5 millions d'euros au 31 août 2026 (134,9 millions d'euros au 31 août 2025) sont principalement composés de baux de bureaux et logements, de centres de données et de points de présence (POP).

Immobilisations corporelles en construction

Les immobilisations corporelles en construction représentent principalement les coûts de production des serveurs et des réseaux, et l'aménagement des bâtiments.

4.12 Tests de dépréciation des UGT

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 août 2026, en application de la procédure mise en place par le Groupe.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit au 31 août 2026 à la reconnaissance de perte de valeur.

Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité de chaque groupe d'UGT sont les suivantes :

(en % par UGT)	31 août 2025	31 août 2026
BAREMETAL		
Taux d'actualisation	8,7 %	7,9 %
Taux de croissance à l'infini	2,6 %	2,2 %
HOSTED PRIVATE CLOUD		
Taux d'actualisation	10,9 %	11,1 %
Taux de croissance à l'infini	2,3 %	2,3 %
PUBLIC CLOUD		
Taux d'actualisation	10,9 %	11,1 %
Taux de croissance à l'infini	2,3 %	2,3 %
WEB CLOUD		
Taux d'actualisation	10,8 %	10,7 %
Taux de croissance à l'infini	1,5 %	1,7 %

Les objectifs de revenu, d'EBITDA courant et de Capex récurrent du modèle, sur les 7 premières années du modèle avant l'année normative, prennent en compte :

- des hypothèses de croissance du marché mondial du cloud (en cohérence avec les prévisions d'organismes externes indépendants, qui est stimulée par la croissance exponentielle de l'utilisation des données, et l'adoption croissante de stratégies hybrides et multi-cloud par les entreprises) et ;
- des hypothèses opérationnelles spécifiques du Groupe.

Le Groupe a retenu une période de projection des flux de trésorerie de 7 ans afin de refléter la trajectoire attendue de l'activité jusqu'à l'atteinte d'un niveau normatif après l'exercice 2033. Cette projection de flux sur 7 ans intègre le budget 2027, approuvé par le Conseil d'administration et le business plan détaillé (jusqu'à l'exercice 2029). Les 4 années d'extrapolation permettent de refléter la trajectoire attendue vers un niveau d'activité stabilisé.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie :

- +/- 100 points de base du taux d'actualisation ou du PGR,
- +/- 100 points de base du taux de capex récurrents, pour tenir compte de la variabilité des prix des composants et l'évolution des usages.

Enfin, le Groupe s'emploie à déployer depuis plusieurs exercices des actions permettant de limiter les effets de ses activités sur l'environnement, faisant évoluer certains choix en matière d'investissements liés à son activité, notamment en termes de consommation énergétique et d'eau. La prise en compte de ces actions dans le modèle de calcul de la valeur recouvrable des UGT n'a pas eu d'incidence significative sur la valeur recouvrable des UGT.

4.13 Actifs financiers non courants

Les prêts, sûretés et autres actifs financiers correspondent à des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de locations d'immeubles d'exploitation.

Les actifs financiers non courants s'élèvent à 2,2 millions d'euros au 31 août 2026 et n'ont pas évolué de manière matérielle par rapport au 31 août 2025.

4.14 Clients

Les clients se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Créances clients	74,4	84,1
Dépréciations des créances clients	(37,4)	(36,3)
Actifs sur contrats	16,1	21,4
CLIENTS	53,2	69,2

Les dépréciations de créances clients évoluent comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Au 1^{er} septembre	(31,2)	(37,4)
Dotations	(8,1)	(8,1)
Reprises	1,1	9,7
Autres variations	(0,1)	(0,5)
Écarts de conversion	0,9	(0,0)
31 AOÛT	(37,4)	(36,3)

L'ancienneté des créances, après prise en compte des dépréciations, se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Créances clients nettes	53,2	69,2
Non échu	37,8	45,8
< à 30 jours	7,2	15,0
> à 30 jours et < à 90 jours	5,0	4,6
> à 90 jours	3,2	3,8

4.15 Autres créances et actifs courants

Les autres créances et actifs courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Avances aux fournisseurs	7,2	12,1
Créances fiscales (hors impôt courant)	21,0	31,6
Charges constatées d'avance	43,6	37,9
Autres créances	2,2	2,7
AUTRES CRÉANCES ET ACTIFS COURANTS	74,0	84,3

Les créances fiscales incluent notamment la TVA pour 17,1 millions d'euros (17,1 millions d'euros au 31 août 2025) ainsi que 9,4 millions d'euros de crédit d'impôt recherche au 31 août 2026 (5,1 millions d'euros au 31 août 2025). La variation s'explique par le reclassement des créances de crédit d'impôt recherche ayant une échéance supérieure à 12 mois en autres créances non courantes. Par ailleurs, l'évolution des charges constatées d'avance provient des achats de licences sur la période.

Les variations des créances et autres créances sont expliquées ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Créances clients	53,2	69,2
Autres créances et actifs courants ⁽¹⁾	74,0	84,3
Créances de CIR non courantes ⁽¹⁾	22,4	19,6
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS ET CRÉANCES COURANTS	149,6	173,1
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances présentées dans les états financiers	16,2	23,5
Taux de change et autres	(5,5)	41,9
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances présentées en tableau des flux de trésorerie	(10,7)	(65,4)

(1) Reclassement de la part non courante du CIR.

4.16 Capital

Capital social au 31 août 2026

Le capital social d'OVH Groupe est constitué à la date de clôture de 153 458 722 actions de 1 euro, suite à une augmentation de capital du 31 juillet 2026 de 1 807 186 actions.

Dividende

Le Groupe n'a pas déclaré ni versé de dividende au cours des exercices 2023, 2024, 2025 et 2026.

Le tableau suivant présente un résumé de la dette financière nette et brute du Groupe :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Dettes financières non courantes	1 133,4	1 136,9
Dettes financières courantes	11,3	75,0
DETTE FINANCIÈRE BRUTE (HORS DETTES LOCATIVES)	1 144,7	1 211,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(41,9)	(55,3)
ENDETTEMENT NET	1 102,8	1 156,6
Dettes locatives	150,9	144,3
ENDETTEMENT NET (Y COMPRIS DETTES LOCATIVES)	1 253,7	1 300,8

Structure de la dette

Les dettes principales du Groupe se composent de :

- 500 millions d'euros d'obligations seniors non garanties à 4,75 % avec une échéance à 2031, conclues en février 2025. Cette émission inaugurale permet à OVHcloud de diversifier ses sources de financement et vient refinancer une partie de la dette existante du Groupe ;
- Un financement bancaire vert (« Green Loan ») de 450 millions d'euros, avec une échéance à 2030, obtenu à la suite du respect de l'ensemble des critères de Contribution Substantielle à l'atténuation du changement climatique pour la catégorie Traitement de données, hébergement et activités connexes, ainsi que les principes Do No Significant Harm (« DNSH ») et les Garanties Sociales Minimales ;
- Une ligne de crédit bancaire tirable « multi-purpose » de 200 millions d'euros (non tirée à ce jour), conclue le 16 janvier 2025 avec une échéance à 2030. Le 17 février 2026, le Groupe a signé un avenant ayant pour but d'indexer le taux d'intérêt sur des objectifs ESG. Cet avenant ne modifie pas les conditions de tirage ni la maturité ;

4.17 Endettement net

Endettement net

L'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminué du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

- Une ligne de crédit bancaire tirable « Money Market » de 20 millions d'euros (non tirée au 31 août 2026), conclue le 6 juin 2024 ;
- Un financement dédié aux approvisionnements anticipés : au cours de l'exercice, le Groupe a mis en place un financement exceptionnel dédié à l'acquisition anticipée de composants mémoires et disques destinés aux investissements de l'exercice 2027, afin d'en sécuriser la disponibilité et d'en maîtriser les coûts. Au 31 août 2026, ce financement est tiré à hauteur de 49,5 millions d'euros. Cette dette a été entièrement remboursée au 28 septembre 2026.
- Ainsi que d'un emprunt historique auprès de la Banque Européenne d'Investissement de 200 millions d'euros, conclu fin 2022.
- Les autres emprunts correspondent principalement à un engagement de paiement de licences porté par un établissement financier.

Le Groupe continuera d'évaluer les opportunités visant à optimiser sa structure de capital, que ce soit par des opérations sur les marchés de capitaux publics ou privés, ou des recours à des prêts bancaires ou à d'autres instruments de financement émis ou contractés par OVHcloud ou ses filiales. Le Groupe peut à tout moment envisager de procéder au rachat ou au remboursement de sa dette obligataire existante, par des paiements en espèces et/ou des échanges contre des actions ou des dettes, réalisés sur le marché ou dans le cadre d'opérations de gré à gré. Ces

éventuels rachats ou échanges seront effectués aux conditions et aux prix déterminés par OVHcloud et dépendront des conditions de marché, des besoins de liquidités du Groupe et des restrictions contractuelles. Les montants en question peuvent se révéler significatifs.

Le montant des échéances de dettes à payer sur les 12 prochains mois concerne l'emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement et s'élève à 16,7 millions d'euros.

Détail et variation des dettes financières

(en millions d'euros)	Type de facilité	Date d'émission	Maturité finale	Taux d'intérêt	Montant notionnel ou maximum	31 août 2025	Variation de périmètre	Remboursement	Coûts de transaction	Augmentation	Reclassement	31 août 2026
Dettes Senior						932,7	-	-	3,7	-	-	936,4
Facilité à terme	Maturité	16/01/2025	16/01/2030	Euribor + marge 2,25 %	450	450,0						450,0
Facilité de crédit renouvelable	Renouvelable	16/01/2025	16/01/2030	Euribor + marge 1,75 %	200	-						-
Emprunt obligataire	Maturité	05/02/2025	05/02/2031	4,75 %	500	500,0						500,0
Coûts de transaction	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(17,3)			3,7			(13,6)
Facilité de crédit (BEI)						199,8	-	-	0,0	-	-	199,8
Facilité de crédit (BEI)	Maturité	08/11/2022	08/11/2031	3,703 % 3,814 %	200	200,0						200,0
Coûts de transaction	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(0,2)						(0,2)
Autres emprunts						12,1	0,6	-	-	63,0		75,8
Financement dédié aux approvisionnements anticipés	Renouvelable	02/06/2026	01/07/2027	Euribor + marge 2,25 %	50			-		49,5		49,5
Intérêts courus non échus						8,9				0,6		9,4
Autres emprunts	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3,3	0,6	(25,1)		38,1		16,9
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES ⁽¹⁾						1 144,7	0,6	(25,1)	3,7	88,1		1 211,9

(1) Les dettes financières sont toutes libellées en euros.

4.18 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit :

(en millions d'euros)	Notes	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	31 août 2025		31 août 2026	
				Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts et cautionnements et autres actifs financiers	2	Coût amorti	Niveau 2	2,0	24,3	2,0	2,0
Autres créances non courantes	1	Coût amorti		24,3	22,4	19,6	19,6
Actifs financiers dérivés non courants	7	Instrument de couverture	Niveau 2	2,5	2,5	4,4	4,4
Titres de participation non consolidés	3	Juste valeur par résultat	Niveau 3	0,1	0,1	0,1	0,1
Total actifs financiers non courants				27,0	-	26,1	-
Clients	1	Coût amorti		53,2	53,2	69,2	69,2
Actifs financiers dérivés courants	7	Instrument de couverture	Niveau 2	0,0	0,0	0,1	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	Coût amorti		41,9	41,9	55,3	55,3
Total actifs financiers courants				95,0	-	124,6	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS				122,0	-	150,7	-
Dettes financières (hors dettes locatives)	5	Coût amorti	Niveau 2	1 133,3	1 133,3	1 137,0	1 137,0
Dettes locatives	4	Coût amorti		117,5	117,5	107,3	107,3
Passifs financiers dérivés non courants	7	Instrument de couverture	Niveau 2	1,2	1,2	0,1	0,1
Autres passifs financiers non courants	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	12,9	12,9	15,8	15,8
Total passifs financiers non courants				1 264,9	-	1 260,1	-
Dettes financières (hors dettes locatives)	4	Coût amorti	Niveau 2	11,3	11,3	75,0	75,0
Dettes locatives	4	Coût amorti		33,4		37,0	
Fournisseurs	1	Coût amorti		116,5	116,5	118,6	118,6
Instruments financiers dérivés	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	0,3	0,3	0,2	0,2
Total passifs financiers courants				161,4	-	230,7	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS				1 426,4	-	1 490,9	-

Note 1 : la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants non dérivés est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 : la différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnements en actifs financiers non courants et des dépôts de garantie en passifs financiers non courants est jugée non significative.

Note 3 : la juste valeur des titres de participation non consolidés est non significative.

Note 4 : comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette locative et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur ne sont pas fournis.

Note 5 : la juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

Note 6 : les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. La juste valeur est basée sur des données de marché et sur des modèles d'évaluation couramment utilisés. Elle peut être confirmée dans le cas d'instruments complexes par référence à des valeurs cotées par des établissements financiers indépendants. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées au compte de résultat.

Note 7 : les actifs financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Les *swaps* de taux sont constatés en actifs financiers dérivés non courants au 31 août 2026.

4.19 Instruments financiers dérivés

La stratégie de gestion des risques du Groupe et sa déclinaison en matière de gestion du risque sont expliquées en Note 4.20.

Le Groupe est exposé aux variations du taux Euribor sur l'emprunt à terme (450 millions d'euros), sur une partie de l'emprunt auprès de la BEI (40 millions d'euros soumis au taux Euribor, 160 millions d'euros à taux fixe) et sur le financement dédié aux approvisionnements anticipés (49,5 millions d'euros) soit un montant total de 539,5 millions d'euros au 31 août 2026.

La gestion des risques du Groupe se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son emprunt à terme de 450 millions d'euros et de son emprunt auprès de la BEI pour 40 millions d'euros, le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux (*swaps* de taux

d'intérêt et tunnel, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes ou dans une fourchette), se décomposant comme suit :

- 325 millions d'euros arrivant à échéance le 30 septembre 2026 ;
- 125 millions d'euros mis en place en décembre 2025, avec une échéance au 31 décembre 2029 ;
- 125 millions d'euros mis en place en avril 2026, avec un démarrage au 30 septembre 2026 et une échéance au 31 décembre 2029.

Au 31 août 2026, la juste valeur nette des *swaps* de taux d'intérêt et du tunnel ressortent à 4,3 millions d'euros (4,4 millions d'euros constaté à l'actif ainsi que (0,1) million d'euros constaté au passif) et est comptabilisée en contrepartie des autres éléments du résultat global (1,3 million d'euros au 31 août 2025). La juste valeur des *swaps* de change ressort à (0,1) million d'euros ((0,3) million d'euros au 31 août 2025).

► Juste valeur des instruments de couverture

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Instruments financiers dérivés actifs	2,5	4,4
Instruments financiers dérivés passifs	1,5	0,3

4.20 Gestion des risques

Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de matière première.

La gestion des risques du Groupe se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance financière du Groupe. Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines expositions à ces risques.

Gestion du risque de change

Les activités internationales du Groupe génèrent des flux dans de nombreuses devises. Afin d'atténuer l'exposition au risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir :

- les achats de composants et d'immobilisations en dollars US. Ces opérations sont hautement probables et peuvent être désignées comme des éléments couverts. Le Groupe met en place des contrats de change à terme pour couvrir le coût des immobilisations contre le risque de change et qualifie ces opérations de couverture de flux de trésorerie. Les soldes des contrats de change à terme varient en fonction du niveau des investissements en dollars US attendus. Les variations du montant prévisionnel des flux de trésorerie pour les éléments couverts et les contrats de couverture peuvent être source d'inefficacité ;
- les actifs et passifs financiers en devises : dans le cadre de financements intragroupes, des facilités de financement sont mises en place entre la société mère dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, et des filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises. Afin de centraliser le risque de change, le financement est mis en place dans la devise fonctionnelle de la filiale. Ces financements peuvent générer une exposition au risque de change qui n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Le Groupe a donc recours à des *swaps* de devises croisées pour couvrir l'exposition au risque de change lié au montant nominal et aux intérêts du financement.

Les *swaps* de devises ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IFRS. Le Groupe qualifie certains financements intragroupes d'investissements nets à l'étranger. Les écarts de valorisation liés aux évolutions des taux de change sont alors comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, le Groupe centralise les excédents de trésorerie et les besoins de trésorerie en devises autres que l'euro pour les filiales du Groupe. Le risque lié aux comptes courants hors euro entre la trésorerie centrale et les filiales est couvert par des *swaps* de devises à court terme. Ces *swaps* ne sont pas qualifiés en relation de couverture.

Le Groupe limite les instruments dérivés de couverture utilisés aux *swaps* de devises et aux contrats de change à terme.

Toutes les justes valeurs des dérivés sont évaluées en utilisant des données observables importantes (niveau 2).

Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion constatée dans les autres éléments du résultat net global correspond à une perte latente de change de 0,5 million d'euros pour la période close au 31 août 2026 (perte latente de 10,6 millions d'euros pour la période close au 31 août 2025) reflétant principalement des effets de change liés aux prestataires de services de paiement et de positions en dollars US chez la société mère et d'entités du Groupe dont la devise fonctionnelle est différente (Asie Pacifique, Pologne et Canada).

Effet de la couverture de flux de trésorerie dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global

Pour des achats en dollars US, le groupe OVHcloud comptabilise les charges en dollars US intégrées dans le prix de l'actif immobilisé au taux de couverture. La partie efficace de l'instrument de couverture, qualifiée en relation de couverture de trésorerie, initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, est recyclée de la réserve de couverture de trésorerie aux actifs immobilisés. L'effet des instruments de couverture est ensuite recyclé en résultat en fonction des dépréciations et amortissements de ces immobilisations sur la durée d'utilité estimée des équipements.

Sensibilité des cours des devises

Une variation des cours de change aurait affecté les fonds propres ou le résultat net consolidé, en raison des stratégies de couverture, de la façon suivante :

- acquisitions futures d'immobilisations en dollars US : les instruments de couverture utilisés dans ces stratégies de couverture sont considérés comme 100 % efficaces. Les effets sur les autres éléments du résultat global d'une variation de 10 % du cours au comptant en dollars US à la date de clôture n'auraient pas généré d'impact en 2025 ni en 2026 ;
- actifs et passifs financiers en devises et centralisation de trésorerie : les actifs et passifs en devises résultant de l'activité de financement des filiales non-euro génèrent des effets de change qui ne sont pas éliminés dans les états financiers consolidés. Les effets des instruments dérivés en devises compensent ces variations dans les états financiers. Une variation du taux de change au comptant appliquée à ces stratégies de couverture n'aurait donc pas d'impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité quantitative de la variation des taux d'intérêt au 31 août entraînerait les charges complémentaires suivantes au compte de résultat :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Hypothèses de variation du taux d'intérêt Euribor		
+ 100 points de base	0,4	0,3
- 100 points de base	(0,4)	(0,3)

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Green Loan, RCF et le financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont soumis au respect, aux 28 février et 31 août, d'un Leverage Ratio maximal de 4,0x (4,50x en 2026, 4,25x

Gestion du risque de taux

Dans le cadre de l'opération de refinancement, le Groupe a restructuré sa dette et est désormais exposé aux variations du taux Euribor sur le nouvel emprunt à terme (450 millions d'euros) et sur une partie de l'emprunt auprès de la BEI (40 millions d'euros soumis au taux Euribor, 160 millions d'euros à taux fixe), soit un montant total de 490 millions d'euros au 31 août 2026.

Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son emprunt à terme de 450 millions d'euros et de son emprunt auprès de la BEI pour 40 millions d'euros, le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux pour un montant notionnel total de 500 millions d'euros (swaps de taux d'intérêt et tunnel, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes ou dans une fourchette), se décomposant comme suit :

- 325 millions d'euros arrivant à échéance le 30 septembre 2026 ;
- 125 millions d'euros mis en place en décembre 2025, avec une échéance au 31 décembre 2029 ;
- 125 millions d'euros mis en place en avril 2026, avec un démarrage au 30 septembre 2026 et une échéance au 31 décembre 2029.

en 2027 pour Green Loan et RCF), correspondant à la dette financière nette (endettement net hors dettes locatives) sur l'EBITDA retraité (selon la définition des contrats) au niveau du groupe consolidé. Pour le Green Loan, le niveau de ce ratio détermine la marge sur le taux d'intérêt applicable, laquelle peut également être ajustée, de +/- 5 points de base (0,05 %) selon l'atteinte de deux objectifs de réduction des émissions carbone sur les scopes 1,2 (K1) et 3 (K2).

Les ressources disponibles permettent au Groupe de gérer son risque de liquidité (trésorerie et lignes de crédit bancaires disponibles).

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du Groupe, y compris ses paiements d'intérêts :

(en millions d'euros)	31 août 2026		< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
	Valeur comptable	Flux contractuels			
Bond	495,6	607,0	23,8	95,1	488,2
Facilité à terme	446,5	521,9	20,7	501,1	-
Facilité de crédit (BEI)	204,1	229,5	24,1	153,0	52,4
Autres emprunts	65,9	67,9	66,6	0,7	0,5
Dettes locatives	144,3	144,3	37,0	79,6	27,7
Autres passifs financiers non courants	15,8	15,8	-	-	15,8
Fournisseurs	118,6	118,6	118,6	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	0,3	0,3	0,3	-	-
PASSIFS FINANCIERS	1 490,9	1 705,1	291,1	829,5	584,5

31 août 2025

(en millions d'euros)	Autres provisions	Flux contractuels	< 1 an	> 1 an < 3 ans	> 3 ans < 5 ans	> 5 ans
Bond	494,2	630,8	23,8	47,6	47,5	512,0
Facilité à terme	443,3	536,2	19,3	38,7	478,3	-
Facilité de crédit (BEI)	203,9	235,8	7,2	63,8	76,2	88,6
Autres emprunts	3,3	3,3	2,7	-	0,5	-
Dettes locatives	150,9	109,4	33,4	(41,5)	117,5	-
Autres passifs financiers non courants	12,9	12,9	-	-	-	12,9
Fournisseurs	116,5	116,5	116,5	-	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	1,4	1,5	1,5	-	-	-
PASSIFS FINANCIERS	1 426,4	1 646,4	204,4	108,6	720,0	613,4

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que des expositions de crédit envers les clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées.

OVHcloud fournit à ce jour des services à plus de 1,6 million de clients dans le monde et délivre le service à son portefeuille de clients une fois le paiement du service effectué dans la plus grande majorité des cas. Le risque de crédit est donc très faible au sein du Groupe.

Dans le cas où un crédit client est nécessaire, le service de contrôle du crédit évalue la qualité du crédit du client, en tenant compte de sa situation financière et de son expérience passée notamment.

Aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 10 % des ventes en 2025 et 2026.

Gestion du risque de matière première (contrats d'énergie)

Le Groupe a mis en place trois contrats d'énergie verte. Les contrats, dont les principales caractéristiques sont décrites ci-dessous, sont comptabilisés selon l'exemption pour usage propre (*own-use*), c'est-à-dire en charges opérationnelles sans impact IFRS 9 :

- en France, un contrat de CPPA avec le groupe EDF Renouvelables, couvrant environ 40 GWh de consommation par an, à compter du 1^{er} janvier 2025. La durée du contrat est prévue pour un minimum de 15 ans (renouvelable par périodes de trois ans au-delà de 15 ans et pour une durée totale pouvant aller jusqu'à 24 ans). Dans le cadre de l'exécution de son contrat avec EDF Renouvelables, le Groupe a signé un contrat d'achat/revente avec l'agrégateur Agregio Solutions, filiale d'EDF, selon les mêmes conditions que le contrat de CPPA. Les flux d'achat/revente sont nettés, et donc sans incidence sur la présentation des états financiers ;
- en Allemagne, un contrat de CPPA avec le groupe Sunnic Lighthouse GmbH, pour une période de 10 ans, couvrant environ 30 GWh de consommation par an, à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- en Pologne, un contrat de CPPA avec le groupe PGE, pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 et couvrant environ 5 GWh de consommation par an.

OVH a pris une position en septembre 2026 de 250 Gwh de consommation d'électricité en France à un prix fixe pour les 24 prochains mois, afin de sécuriser les volumes et coûts d'approvisionnement.

4.21 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont présentés comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages	9,1	10,3
Litiges, réclamations et contrats onéreux	6,2	6,5
Provisions non courantes	15,3	16,8
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages	1,9	1,9
Litiges et réclamations	12,6	6,3
Provisions courantes	14,4	8,2
PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	29,7	25,0

► Variation des provisions et passifs éventuels

(en millions d'euros)	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages	Litiges et réclamations	Autres provisions	Total
1^{er} septembre 2024	2,7	7,1	20,2	0,0	30,0
Dotations	0,6	1,5	2,7	0,2	5,0
Reprises/Prestations versées	-	(1,8)	(4,4)	-	(6,2)
Variation des écarts actuariels	0,3	0,5	-	-	0,8
Autres mouvements	0,1	-	-	0,0	0,2
Écarts de conversion	-	-	(0,0)	(0,0)	(0,0)
31 août 2025	3,7	7,3	18,6	0,2	29,7
Dotations	0,6	1,2	-	3,7	5,6
Reprises/Prestations versées	-	(1,7)	(9,6)	-	(11,4)
Variation des écarts actuariels	(0,1)	1,1	-	-	1,0
Autres mouvements	-	-	-	-	(0,0)
Écarts de conversion	-	-	-	-	0,0
31 AOÛT 2026	4,3	7,9	8,9	3,9	25,0

Provisions pour litiges, réclamations et contrats onéreux

À la suite de l'incendie sur le site de Strasbourg en 2021, une provision, destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et au titre des actions en responsabilité a été constatée.

Au 31 août 2026, cette provision s'élève à 6,3 millions d'euros (12,6 millions d'euros au 31 août 2025). Elle a été revue pour tenir compte de l'atteinte du délai de prescription dans certains pays.

Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement les salariés en France.

Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de régime.

En France, conformément au régime juridique régi par les conventions collectives applicables aux salariés des entités françaises, une somme forfaitaire est versée au salarié lors de son départ en retraite, dont le montant dépend de son ancienneté et de son salaire au moment de son départ selon une échelle définie dans la convention collective.

Autres avantages

Le Groupe a mis en place un régime de gratification d'ancienneté durant les exercices 2023 et 2024, pour l'ensemble des salariés du Groupe. La provision s'établit à 7,9 millions d'euros au 31 août 2026 (7,3 millions d'euros au 31 août 2025).

Passif éventuel

Le litige avec un partenaire européen est toujours en cours. OVHcloud conteste les allégations et considère qu'il n'est pas possible d'évaluer une sortie de ressource si elle devait intervenir dès lors que les réclamations autant que le préjudice paraissent infondés.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	31 août 2025	31 août 2026
Taux d'actualisation	3,70 %	4,34 %
Futures augmentations de salaire	3,0 %	3,0 %
Taux de rotation moyen du personnel	5,7 %	5,7 %
Taux moyen d'imposition sur les salaires	43 %	49 %
Durée de l'engagement de retraite	23 ans	23 ans
Table de mortalité	INSEE 2018-2020	INSEE 2023-2025

Le taux moyen d'imposition sur les salaires correspond au taux moyen de charges patronales.

La durée de l'engagement de retraite correspond à la durée moyenne résiduelle de vie active des salariés.

Variation des engagements à prestations définies

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Au 1^{er} septembre	2,7	3,7
Coûts des intérêts	0,1	0,2
Coûts des services	0,5	0,6
<i>Rendus au cours de la période</i>	0,6	0,7
<i>Coûts des services passés</i>	(0,1)	(0,1)
Impact sur le résultat	0,6	0,7
Autres variations	0,0	-
Prestations versées	0,0	0,0
Variation des écarts actuariels	0,3	(0,1)
31 AOÛT 2026	3,7	4,3

Les coûts des services passés s'expliquent par des départs de salariés.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité quantitative pour les hypothèses significatives aux 31 août 2025 et 2026 est indiquée ci-dessous :

(en millions d'euros)

	31 août 2025	31 août 2026
Variation du taux d'actualisation		
+ 25 points de base	3,4	4,0
- 25 points de base	3,8	4,4
Variation des augmentations de salaire		
+ 25 points de base	3,8	4,4
- 25 points de base	3,4	4,0

Le montant de cotisations qu'il est prévu de verser au régime au cours de l'exercice 2026 est de 0,8 million d'euros.

4.22 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs courants et non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Dettes de personnel	12,9	15,8
Produits constatés d'avance	3,9	3,9
Autres dettes non courantes	0,2	0,2
Autres passifs non courants	17,0	19,9
Dettes de personnel	57,5	62,5
Produits constatés d'avance	65,5	83,3
Avances reçues	12,8	18,0
Dettes fiscales (autres que sur impôts courants)	38,7	28,6
Autres dettes courantes	4,6	20,5
Autres passifs courants	179,2	212,9
AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	196,2	232,8

La variation des fournisseurs et autres dettes courantes s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Dettes fournisseurs	116,5	118,6
Autres passifs courants et non courants	196,2	232,9
<i>Dont produits constatés d'avance</i>	69,3	87,2
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	312,6	351,4
Variations liées aux dettes fournisseurs et autres passifs courants et non courants présentées dans les états financiers	(32,9)	38,8
Taux de change et autres	(2,2)	0,1
Autres reclassements et financements	(42,4)	(41,8)
Variations liées aux dettes fournisseurs et autres passifs courants et non courants présentées en tableau des flux de trésorerie	11,7	80,5

4.23 Contrats de location

(en millions d'euros)

	Baux de bureaux	Centres de données	Réseaux	Points de présence	Autres actifs	Total
VALEURS BRUTES						
1^{er} septembre 2024	86,1	98,7	8,1	22,7	2,1	217,6
Augmentations	10,2	12,8	5,4	13,5	0,2	42,2
Fins de contrat	(9,1)	(9,3)	(0,4)	(1,5)	-	(20,3)
Écarts de conversion	(0,4)	(3,7)	(0,3)	(0,9)	-	(5,4)
Autres mouvements	(1,0)	-	-	0,1	-	(0,9)
31 août 2025	86,7	98,5	12,9	33,8	2,3	234,2
Augmentations	10,7	12,4	0,8	6,6	0,2	30,7
Fins de contrat	(2,2)	(3,7)	(1,0)	-	-	(6,9)
Écarts de conversion	0,0	1,2	-	0,2	-	1,5
Autres mouvements	-	1,0	(0,2)	-	-	0,8
31 AOÛT 2026	95,2	109,5	12,4	40,6	2,5	260,2
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS						
1^{er} septembre 2024	(34,4)	(25,3)	(6,5)	(13,9)	(1,8)	(82,0)
Dotations	(9,9)	(16,9)	(2,6)	(6,7)	(0,2)	(36,4)
Fins de contrat	8,0	7,4	0,4	1,0	-	16,8
Écarts de conversion	0,3	1,2	0,3	0,3	-	2,1
31 août 2025	(36,0)	(33,7)	(8,5)	(19,1)	(2,1)	(99,3)
Dotations	(9,8)	(17,5)	(2,2)	(6,3)	(0,2)	(36,1)
Fins de contrat	1,9	2,6	0,7	-	-	5,2
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	0,0
Autres mouvements	(0,0)	(0,1)	1,2	(1,2)	-	(0,1)
31 AOÛT 2026	(43,9)	(49,2)	(8,8)	(26,5)	(2,3)	(130,7)
VALEURS NETTES						
31 août 2025	50,8	64,8	4,4	14,7	0,2	134,9
31 AOÛT 2026	51,3	60,3	3,6	14,1	0,2	129,5

Les contrats de location ne sont pas exposés à des éléments non pris en compte au 31 août 2026 et qui pourraient impacter l'évaluation de ces droits d'utilisation. En effet, l'ensemble des contrats ont des durées fixes (qui peuvent être étendues dans le cadre d'accord entre les parties ou de tacite reconduction) et il n'y a pas de paiements futurs variables autres que ceux induits par les taux d'indexation des contrats.

Les impacts du retraitement des contrats de location au niveau du compte de résultat consolidé sur les exercices 2025 et 2026 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Charges locatives retraitées	39,9	40,4
Amortissements des droits d'utilisation	(36,1)	(36,1)
Charges d'intérêt	(3,7)	(3,8)
Charges nettes sur sorties de contrat	0,0	(0,1)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	0,1	0,4

Les charges locatives retraitées sur l'exercice clos au 31 août 2026 pour 40,4 millions d'euros concernent :

- Les datacenters pour 19,7 millions d'euros ;
- Les Points de Présence (POP) pour 4,6 millions d'euros ;
- Les bureaux pour 10,5 millions d'euros ;
- Les réseaux pour 5,6 millions d'euros.

4.24 Paiements en actions

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Charges au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres	(7,5)	(8,8)
Charges au titre des plans de rémunération réglés en trésorerie	(2,7)	(3,7)
Charges sociales liées au paiement en actions	(4,1)	(6,5)
PAIEMENTS EN ACTIONS	(14,3)	(19,0)

Au 31 août 2026, les charges relatives aux paiements en actions incluent les plans d'attribution d'actions de performance (*Performance share plan*) pour un montant de 19 millions d'euros (14,3 millions d'euros au 31 août 2025) dont l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'*Employee Shareplan* (offre d'actionnariat réservée aux salariés) pour un montant de 1,5 million d'euros (1,5 million d'euros au 31 août 2025).

L'évolution des charges relatives aux paiements en actions provient principalement de la mise en place d'un nouveau « *Performance share plan* » accordé le 18 décembre 2025.

Performance share plan

Les assemblées générales mixtes du 20 décembre 2023, du 6 février 2025 et du 18 décembre 2025 autorisent le Conseil d'administration à accorder des actions à un nombre d'employés défini à une ou plusieurs occasions, soumis à des conditions de performance et de présence.

Le Conseil d'administration a approuvé ces termes et conditions ainsi que la liste des bénéficiaires :

- en date du 20 décembre 2023 pour le plan accordé en décembre 2023 ;
- en date du 6 février 2025 pour le plan accordé en février 2025 ;
- en date du 18 décembre 2025 pour le plan accordé en décembre 2025.

	Plan décembre 2023	Plan février 2025	Plan décembre 2025
Nombre maximum d'actions pouvant être attribuées	1 938 268	1 911 626	1 870 957
% du capital à la date de la décision du Conseil d'administration	1,02 %	1,26 %	1,22 %
Nombre total d'actions effectivement attribuées	1 938 268	1 911 626	1 911 626
Date de la décision du Conseil d'administration	20 décembre 2023	6 février 2025	18 décembre 2025
Période d'évaluation de la mesure de la performance	3 ans pour les trois conditions	34 mois pour les trois conditions	34 mois pour les trois conditions
Durée de la période d'acquisition au terme de laquelle l'attribution est définitive	3 ans à compter de la date d'attribution	3 ans à compter de la date d'attribution	3 ans à compter de la date d'attribution
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive (France uniquement)	Aucune	Aucune	Aucune
Condition(s) de performance	Oui (cf. détail ci-après)	Oui (cf. détail ci-après)	Oui (cf. détail ci-après)
Présence effective à la date d'acquisition	Oui	Oui	Oui
Nombre d'actions au 31 août 2026 pouvant être définitivement attribuées sur des actions précédemment consenties sous réserve de la réalisation des conditions fixées (performance et/ou présence)	1 938 268	1 911 626	1 870 957
Nombre d'actions sous condition de performance et/ou de présence en fin d'exercice	1 153 110	1 381 467	1 680 191
Nombre moyen pondéré d'actions (<i>en milliers</i>)	165 255	165 255	151 043
Prix de l'action à la date d'attribution (<i>en euros</i>)	8,44 €	8,20 €	7,66 €

Modalités relatives aux conditions de performance interne du plan

Les modalités de calcul de condition de performance sont principalement internes et reposent sur la génération de revenu et l'amélioration de la rentabilité (telles que définies dans les plans d'attribution) sur une période de trois années pour chacun des plans.

Modalités relatives à la condition de performance RSE

Le Groupe a choisi d'inclure une condition de performance reflétant sa stratégie et son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Offre d'actionnariat réservée aux salariés

Depuis l'exercice 2023, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe. Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'international, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société.

Cette offre a été reconduite au cours de l'exercice 2026, selon les mêmes conditions. Une charge de 1,6 million d'euros a été comptabilisée au 31 août 2026.

Note 5 Autres informations

5.1 Engagements hors bilan

Locations

Les engagements de location comprennent les loyers de location immobilière relatifs à des contrats de location pour lesquels le Groupe applique les exemptions permises par la norme IFRS 16 (note 3), dont les loyers futurs sont estimés à une valeur inférieure à 1 million d'euros.

Garanties et autres engagements

Le Groupe a également versé des garanties et cautions dans le cadre de contrats d'achat d'électricité et de contrats de location pour un total de près de 6 millions d'euros.

Acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition, trois catégories de BSA ont été mises en place, donnant droit, sous réserve de la réalisation des conditions contractuelles, à l'émission d'actions nouvelles de la Société. Le BSA GAP, d'un montant maximal de 2,5 millions d'euros, constitue une retenue de garantie au titre des engagements d'indemnisation du fondateur et est inclus dans le prix d'acquisition. Le BSA ARR, d'un montant maximal de 10 millions d'euros, est soumis à des conditions de performance et de présence du fondateur jusqu'au 31 décembre 2027. Étant lié à des services futurs, il n'est pas inclus dans le prix d'acquisition. Le BSA Wholesale est conditionné à l'atteinte de certains objectifs de performance. Aucun montant n'est inclus dans le prix d'acquisition à la clôture, ce BSA n'ayant pas été valorisé à cette date.

5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont détaillés comme suit :

	Grant Thornton		KPMG		Total	
(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026	31 août 2025	31 août 2026	31 août 2025	31 août 2026
Audit et services assimilés	0,7	0,5	0,7	0,7	1,4	1,2
Certification des comptes	0,7	0,5	0,5	0,5	1,2	1,1
Groupe OVH	0,4	0,4	0,3	0,3	0,7	0,7
Filiales consolidées par intégration globale	0,4	0,2	0,2	0,2	0,6	0,4
Services imposés par la loi	-	-	0,2	0,1	0,2	0,1
Groupe OVH	-	-	0,2	0,1	0,2	0,1
Filiales consolidées par intégration globale	-	-	-	-	-	-
Services autres que la certification des comptes	0,2	0,0	0,3	0,2	0,5	0,2
Groupe OVH	0,2	0,0	0,3	0,2	0,5	0,2
Filiales consolidées par intégration globale	-	-	-	-	-	-
TOTAL	0,9	0,5	1,0	0,8	1,9	1,4

5.3 Transactions avec les entreprises associées et autres parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux transactions conclues avec :

- La SCI OVH, entité non consolidée détenue à 14 % par le Groupe, loue des locaux au Groupe et est contrôlée par l'un de ses dirigeants ;
- La société AixMétal, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klabar), est un fournisseur de pièces métalliques pour le Groupe ;
- La SCI Immostone, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klabar), loue des locaux au Groupe ;

- Par ailleurs, la SCI Immolys, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Halina and Henryk Klabar), loue des locaux au Groupe. Les impacts dans les comptes sont non significatifs ;
- La société Hubic SAS (désormais société Shadow), entité cédée par le Groupe à Jezby Venture SAS, et contrôlée par un actionnaire du Groupe (Octave Klabar), est également un client du Groupe ;
- La société Qwant, moteur de recherche, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klabar) et Jezby Venture SAS.

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées est présenté ci-dessous.

(en millions d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	Paolo SAS	SCI Immolys	Hubic-Shadow	Qwant	Autres	31 août 2026
Bilan									
Actifs	6,8	2,8	4,3	3,0	0,2	2,4	-	-	19,5
Passifs	6,9	0,5	4,4	0,1	0,2	-	-	-	12,1
Compte de résultat									
Revenu	-	0,8	-	-	-	16,1	1,3	0,1	18,3
Charges opérationnelles	(0,1)	(7,7)	(0,7)	(0,1)	-	-	-	-	(8,6)
Résultat financier	(0,3)	-	(0,2)	-	-	-	-	-	(0,5)
Dotations/Reprises d'amortissement et dépréciation	(0,9)	-	(0,6)	-	-	1,0	-	-	(0,5)

(en millions d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	Paolo SAS	SCI Immolys	Hubic-Shadow	Qwant	Autres	31 août 2025
Bilan									
Actifs	7,7	1,8	0,7	1,7	0,2	3,7	0,1	0,0	15,9
Passifs	7,7	0,3	0,7	0,1	0,2	-	-	-	9,0
Compte de résultat									
Revenu	-	0,8	-	-	-	21,2	1,3	0,5	23,7
Charges opérationnelles	(0,2)	(8,9)	(0,9)	(0,2)	(0,1)	-	-	-	(10,2)
Résultat financier	(0,0)	-	(0,0)	-	(0,0)	-	-	-	(0,1)
Dotations/Reprises d'amortissement et dépréciation	(0,9)	-	(0,4)	-	(0,0)	0,4	-	-	(0,9)

5.4 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe correspondent à l'équipe de direction qui inclut les personnes suivantes :

- le Président ;
- le directeur général ;
- le directeur général adjoint ;
- la directrice financière ;
- le directeur produit et technologie ;
- le directeur de l'industrie ;
- le directeur des prestations de services ;
- la directrice juridique ;
- la directrice des ressources humaines ;
- le directeur des ventes ;
- le directeur du service client ;
- le directeur des systèmes d'information ;
- les directeurs généraux délégués.

Les rémunérations des principaux dirigeants enregistrées dans le compte de résultat au cours de la période (incluant les charges sociales et excluant les contributions sociales sur attribution d'actions gratuites) se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	31 août 2025	31 août 2026
Avantages du personnel à court terme	8,8	7,5
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	0,3
Paievements en actions	5,2	5,9
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	14,0	13,7

5.5 Périmètre du Groupe

Le périmètre du Groupe au 31 août 2026 est détaillé ci-dessous.

Pays	Liste des sociétés consolidées	31 août 2025		31 août 2026	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
Allemagne	OVH DCD DATA CENTER DEUTSCHLAND GmbH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSG GmbH	100 %	IG	100 %	IG
	gridscale GmbH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH GmbH	100 %	IG	100 %	IG
Australie	DATA CENTER SYDNEY PTY LTD	100 %	IG	100 %	IG
	OVH AUSTRALIA PTY LTD	100 %	IG	100 %	IG
Autriche	OVHcloud DC AUSTRIA GmbH	100 %	IG	100 %	IG
Belgique	OVHcloud Belgium	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Belgium	100 %	IG	100 %	IG
Bulgarie	OVHcloud DC Bulgaria LLC	100 %	IG	100 %	IG
Canada	OVH Serveur Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	TECHNOLOGIES OVH INC.	100 %	IG	100 %	IG
	Hébergement OVH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Infrastructure Canada Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	HOLDING OVH CANADA INC.	100 %	IG	100 %	IG
Danemark	OVHcloud DC Danemark ApS	100 %	IG	100 %	IG
Espagne	OVH HISPANO S.L.	100 %	IG	100 %	IG
	Altimat Spain S.L.	100 %	IG	100 %	IG

Pays	Liste des sociétés consolidées	31 août 2025		31 août 2026	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
États-Unis	DATA CENTER VINT HILL LLC	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Holding US Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH DATA US LLC	100 %	IG	100 %	IG
	OVH US LLC	100 %	IG	100 %	IG
	DATA CENTER WEST COAST LLC	100 %	IG	100 %	IG
	OPENIO INC.	100 %	IG	100 %	IG
	NFA Group	100 %	IG	100 %	IG
Finlande	OVH Hosting OY	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Finland	100 %	IG	100 %	IG
France	OVH Groupe SA	100 %	Société mère	100 %	Société mère
	OVH SAS	100 %	IG	100 %	IG
	Media BC	100 %	IG	100 %	IG
	KOSC	41 %	MEE	41 %	MEE
	OVHcloud OCT1	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud OCT2	100 %	IG	100 %	IG
	OVH LLM SAS	-	-	100 %	IG
	LINGUA CUSTODIA Luxembourg SARL	-	-	100 %	IG
	OVH IA SAS	-	-	100 %	IG
	GLADIA SAS	-	-	69,87 % ⁽²⁾	IG
	GLADIA INC.	-	-	100 %	IG
	MYQUANT SAS	-	-	100 %	IG
	Seald	-	-	100 %	IG
Inde	OVHTECH R&D Private Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	Altimat Data Center Private Limited	100 %	IG	100 %	IG
Irlande	OVH Hosting Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSI Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Ireland Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
Italie	OVH Srl	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Italy	100 %	IG	100 %	IG
Lituanie	OVH UAB	100 %	IG	100 %	IG
Luxembourg	OVHcloud DC Luxembourg SARL	100 %	IG	100 %	IG
Maroc	OVH HOSTING SARL	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Morocco	100 %	IG	100 %	IG
Norvège	OVHcloud DC NORWAY AS (MR Hyle 156 AS)	100 %	IG	100 %	IG

Pays	Liste des sociétés consolidées	31 août 2025		31 août 2026	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
Pays-Bas	OVH B.V.	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC Netherlands B.V.	100 %	IG	100 %	IG
Pologne	OVH Sp. Zoo	100 %	IG	100 %	IG
	Data Center Ozarow Sp. Zoo	100 %	IG	100 %	IG
Portugal	OVHHosting Sistemas Informaticos Unipessoal Lda	100 %	IG	100 %	IG
Roumanie	OVH CLOUD DC RO S.R.L	100 %	IG	100 %	IG
Royaume-Uni	OVH Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	DATA CENTER ERITH LTD.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSUK Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
République Tchèque	OVH CZ Sro	100 %	IG	100 %	IG
	OVHcloud DC C.Z s.r.o	100 %	IG	100 %	IG
Sénégal	OVH SARL	100 %	IG	100 %	IG
Singapour	Altimat Data Center Singapore Pte Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Singapore Pte Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
Suède	OVHcloud Sweden AB	100 %	IG	100 %	IG
Suisse	OVHcloud DC Switzerland SA	100 %	IG	100 %	IG
Tunisie	OVH SARL	100 %	IG	100 %	IG
	OVH TUNISIE SARL	100 %	IG	100 %	IG

(1) IG : Intégration globale / MEE : Mise en équivalence / NC : Non consolidée

(2) Société détenue à 69,87 % par OVH Groupe SA et à 29,37 % par MYQUANT et à 0,77 % en auto-détention



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



OVH Groupe

Société anonyme au capital de 151 651 536 euros
Siège social : 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, France
R.C.S. Lille Métropole 537 407 926